Lettre pastorale ... addressée au clergé et aux fidèles de son Diocèse, pour leur notifier un miracle opéré dans son Diocèse par l'intercession de M. François de Paris, et les prémunir contre un bref de N.S.P. le Pape ... et deux écrits de M. l'Archeveque de l'Embru / [Charles Joachim Colbert].

Contributors

Colbert, Charles-Joachim, 1667-1738.
François, M.
Archeveque, M.

Publication/Creation

Montpellier : [publisher not identified], 1734.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/wv6ydbkm

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

18303/c

Convulsionnaires

Colbert de Croissy (Joachim)

Lettre pastorale de monseigneur l'évêque de Montpellier adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, pour leur notifier un miracle opéré dans son diocèse, par l'intercession de M. François de Pâris, et les prémunir contre un bref de N.S.P. le Pape...

S.l. (Montpellier) 1734. Grand in-4 de 56 pp.. Armes sur le titre. Exemplaire broché. Parfait état.

Pièce mise à l'Index le 11 octobre 1734, condamnée en France, détruite et excessivement rare.

L'auteur, appuyé par un parti de médecins et de professeurs de la Faculté de Montpellier, soutient la réalité des guérisons opérées par les convulsionnaires.

Guérisons d'aveugles, de paralytiques... etc...

COLBERT, C. J.
L. L. (VIII)
64078

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTPELLIER,

Addressée au Clergé & aux Fidéles de son Diocèse, pour leur notifier un miracle opéré dans son Diocèse par l'intercession de M. François de Pâris, & les prémunir contre un Bref de N. S. P. le Pape en datte du trois Octobre mil sept cens trente trois, & deux Ecrits de M. l'Archevêque d'Embrun de la même année.

M. DCC. XXXIV.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTPELLIER,

Addressée au Clergé & aux Fidéles de son Diocése, pour leur notifier un miracle opéré dans son Diocése par l'intercession de M. François de Pâris, & les prémunir contre un Bref de N. S. P. le Pape en datte du trois Octobre mil sept cens trente trois, & deux Ecrits de M. l'Archevêque d'Embrun de la même année.

CHARLES JOACHIM, par la permission divine, Evêque de Montpellier, &c. au Clergé & aux Fidéles de nôtre Diocése : SALUT ET BENEDICTION EN JESUS-CHRIST nôtre Seigneur.

Qu'il est triste pour nous, M. T. C. F. dans ce jour destiné à vous annoncer les Merveilles de Dieu, de com-

menéer par nous plaindre du Premier de ses Ministres ! L'amour tendre & filial que Dieu a mis dans nôtre cœur pour le Souverain Pontife : le profond respect dont nous sommes penetrés pour l'éminence de sa dignité : le desir ardent que nous aurions de n'ouvrir la bouche que pour relever la gloire de son Siege ; tout nous porte à gemir de la dure necessité où nous sommes, de vous faire connoître à quel point N. S. P. le Pape s'est laissé prévenir contre nous. Mais s'il y a des fautes que l'on peut, que l'on doit même dissimuler, il y en a qui demandent une reclamation publique ; celle que nous deplorons est de ce genre.

Dieu, toujours attentif aux besoins de son Eglise, étant sa main pour faire des guerisons, des signes, & des prodiges parmi nous. Les Prêtres & le peuple, les sçavans & les simples, les grands & les petits, les Magistrats & les artisans, les riches & les pauvres rendent témoignnge à l'œuvre de Dieu. Touchés de ce spectacle : pleins de reconnoissance pour le Dieu qui nous visite dans sa misericorde, nous nous étions fait un devoir, M. T. C. F. de vous inviter à le benir avec nous. En publiant sa gloire & sa magnificence, nous avions rendu à ceux qu'il veut honorer, l'honneur qu'il veut qu'on leur rende. Nous avions pris leur défense, comme eux-mêmes prennent la nôtre ; parce que la verité qui nous a unis sur la terre, continuë à nous unir, nonobstant leur separation, & leur bonheur dans le Ciel. Au lieu d'applaudir à nôtre zele, on vient de condamner l'Instruction Pastorale qui contient l'effusion de notre cœur sur un objet si interessant, & on la condamne comme contenant ,, des propositions fausses, scandaleuses, seditieuses, outrageantes, absurdes, ,, temeraires, blasphematoires, schismatiques, erronées, & notoirement heretiques. ,,

Bref du 3. Octobre 1733.

Comment n'a-t-on pas apprehendé, en couvrant de ce deluge de qualifications infamantes, un Ouvrage destiné à manifester les œuvres de la toute-puissance de Dieu, de s'en prendre à Dieu même, & de condamner ce qu'il fait pour proteger sa cause, & justifier ses Elus ? Comment n'a-t-on pas été arrêté par la crainte d'imiter la Synagogue irritée des miracles de J. C. Comment ne s'est-on pas rappelé le sage conseil de Gamaliel ? ,, Si cette

„ œuvre vient de Dieu, vous ne sçauriez la détruire, & vous se- Actes V.
„ riez même en danger de combattre contre Dieu. „ 39.

Tout ce que nous avons dit, se réduit à trois propositions. I°. Dieu fait des miracles aux tombeaux des Appellans. II. Les miracles sont contredits par quelques uns des premiers Pasteurs. III. Nous devons craindre que Dieu ne punisse d'une maniere éclatante, la contradiction qu'éprouvent les miracles. De ces trois propositions la seconde n'est pas contestée : la troisieme est une suite des deux autres. Il ne peut donc y avoir de difficulté que sur la premiere : *Dieu fait des miracles aux tombeaux des Appellans.* Mais les preuves de ces miracles ont été portées jusqu'à la démonstration.

Il ne s'agit point de faits obscurs, embarassés, difficiles à vérifier. Il ne s'agit point de faits arrivés dans des tems & des lieux éloignés de nous ; faits dont les témoins ne puissent être produits. Il s'agit de ce qui se passe actuellement dans la Capitale du Royaume, dans toutes les Provinces, à nôtre porte, sous nos yeux. La lumiere, loin de diminuer, croît de jour en jour. Cent mille bouches s'élevent de toutes parts, & déposent en faveur des miracles. Cependant, comme s'il dépendoit de l'homme de faire que ce qui est, ne soit pas, on condamne nôtre Instruction sans crainte pour Dieu, qui fait les miracles ; sans respect pour les hommes qui les voyent, & qui les croyent.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *fausses.* Et-ce pour avoir dit que Dieu fait des miracles en nôtre faveur ? Après la notorieté où les miracles sont parvenus, qui doit être argué de faux ? M. T. C. F. Est-ce celui qui dit qu'il se fait des miracles ; ou celui qui dit qu'il ne s'en fait pas ?

On comdamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *scandaleuses.* De quel côté le scandale est-il arrivé ? Est-ce nôtre Instruction qui a scandalisé, ou le Bref qui la condamne comme un ouvrage de ténébres ?

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *séditieuses.* Est-ce soulever les peuples, que de les inviter à glorifier Dieu des merveilles dont ils sont les témoins, & à chanter jusques dans le Temple, Hozanna au fils de David, Hozanna au plus haut des Cieux ? Si nous nous taisions, les pierres mêmes ne crieroient-elles pas ?

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *outrageantes*. Est-ce parce que nous disons que Dieu fait des miracles, & qu'il y a des Pasteurs qui les contredisent? Les miracles sont contredits. Nous le disons en gémissant, non en insultant. Si l'on nous dit: „ Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là? Cependant vous avez „rempli Jérusalem de vôtre doctrine, & vous voulez nous char„ger du sang de cet homme; „ doit-on prendre pour un outrage, la réponse que nous faisons avec les Apôtres: „ Il faut „ plûtôt obéir à Dieu qu'aux hommes? „

Actes V. 28.

Ibid. 29.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *absurdes*. Seroit-ce pour avoir dit que la contradiction qu'éprouvent les miracles, peut attirer sur nous la vengeance de Dieu, & que nous devons le craindre?

On condamne nôtre Instruction comme contenant de propositions *téméraires*. Il n'y a point de témérité à avancer des faits aussi évidens que le soleil; mais il y en a beaucoup à les nier.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *blasphematoires*. Ici nous ne pouvons pas même soupçonner quel peut avoir été le prétexte d'une qualification si atroce.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *schismatiques*. Est-ce pour avoir invité nos freres separés à rentrer dans le sein de l'Eglise, à la vue des miracles que Dieu fait par l'intercession d'un Prêtre & d'un Diacre de l'Eglise Romaine?

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *erronées* & *notoirement heretiques*. Quoi! Vous ne voyez pas les miracles, & vous voyez des heresies notoires dans nôtre Instruction! On ne dira pas de vous: „ Heureux les yeux qui „ ont vu ce que vous voyez! „ Mais il est à craindre qu'on ne dise: „ Vous regarderez de vos yeux, & vous ne verrez point. „

S. Math. XIII. 16.

Ibid 14.

Non seulement on nous condamne comme coupables des plus grands excez, sans en apporter aucune preuve; mais vous, M. F. on vous traite avec la même severité, si vous écoutez nôtre voix. On vous défend sous peine d'excommunication de lire, de transcrire, de garder nôtre Instruction. On vous ordonne de la porter à la Métropole pour y être livrée aux flammes. Dieu l'a permis, pour que les plus grossiers ne doutassent plus de nôtre

innocence. A qui peut-il venir dans l'esprit que de lire un ouvrage qui ne peut servir qu'à vôtre édification, ce soit un crime digne de l'enfer; & que, pour éviter les flammes éternelles, il faille le jetter au feu? Jetter au feu les preuves des miracles que Dieu fait au milieu de nous, quelle est la main qui osera s'y prêter?

Détournons nôtre vuë, M. F. d'un objet si douloureux. En voici un sur lequel nous aimons mieux nous arrêter. „ Je di- „ sois : Mon pied a été ébranlé ; vôtre miséricorde, Seigneur, „ m'a soutenu aussitôt. Vos consolations ont rempli mon ame, „ à proportion de la douleur dont j'ai été accablé. „ Oui, M. F. dans le tems même que les hommes s'élevent contre nous, Dieu prend plaisir à nous donner des marques singulieres de sa protection. C'est le 3. Octobre qu'on proscrit à Rome nôtre Instruction Pastorale ; & le lendemain Dieu tire des portes de la mort une femme de nôtre Dioceze par l'intercession du même Diacre que l'on condamne avec nous. Quelle joie pour vous! Quelle satisfaction pour nous ! Quelle confusion pour les ennemis de nôtre cause! Ecoutez, M. T. C. F. & bénissez le Seigneur.

Ps. XCIII. 18. 19.

Le Dimanche 4. jour du mois d'Octobre dernier, la nommée Marie Boissonnade, femme de Martial Donat, du lieu de la Vérune, fut attaquée sur l'heure de midi d'une oppression si violente, qu'à chaque moment on craignoit qu'elle ne suffoquât. Le Chirurgien lui fit une premiere saignée, qui ne lui apporta aucun soulagement. On eut recours au Médecin, qui, trouvant le sang qu'on avoit tiré, *grumeleux & coagulé*, ordonna une seconde saignée qui n'eut pas plus de succès. Il dépose que *le poulx* de la malade lui parut *tardif*, *rare*, *quelquefois fourmillant & vermiculaire*. Ce sont ses termes. Ces indices lui ayant fait juger que la maladie étoit très-dangereuse, il avertit le Sieur Curé de ne pas perdre de tems pour administrer les Sacremens à sa paroissienne. M. le Curé eut beaucoup de peine à la confesser, parceque la suffocation continuoit toujours avec la même violence. Il apporta le Viatique sur les trois heures, & la malade fut obligée de prendre de l'eau pour avaler la sainte Hostie.

Voyez le Recueil de Pieces à la fin de cette Instruction.

Nous étions alors en nôtre Château de la Vérune. Un de nos domestiques, que nous avions envoyé la veille à Montpellier, étant revenu sur les cinq heures du soir, apprit le danger où

étoit cette pauvre femme. Il se sentit pressé de recourir pour elle à l'intercession de M. Pâris : mais il prit la résolution de ne le faire que le soir ; afin, disoit-il, de donner le tems au Médecin d'épuiser les remedes de son art. Celui-ci les tenta inutilement. A sept heures du soir la malade n'avoit pas encore ressenti le moindre soulagement. Le manque de respiration lui faisoit faire des efforts, qui attiroient la compassion de tous ceux qui la voyoient. Dans cet état, nôtre domestique s'approche de cette femme, lui fait prendre dans de la ptisanne, un peu de terre du tombeau du Bienheureux Diacre, récite quelques Pseaumes, y joint une priere au Serviteur de Dieu, & revient en nôtre Château prendre son repas. Durant tout le repas, il fut inquiet de ce qu'il avoit mis dans de la ptisanne, la terre qu'il avoit fait prendre à la malade. Cette ptisanne étoit composée, & il craignoit que l'on n'attribuât sa guérison à la ptisanne, si Dieu faisoit le miracle qu'il demandoit. Plein de cette pensée, il retourne chez cette femme. En y allant, il rencontre son mari, qui venoit lui demander de la fiente de cheval, qui devoit entrer dans un reméde. Nôtre domestique exhorte le mari à avoir de la foi, lui dit de le suivre ; & étant entré dans la chambre de la malade, qui avoit déjà reçu quelque petit soulagement, depuis qu'elle avoit avalé la terre du tombeau, il demande un verre d'eau fraiche, quoique le Médecin eut ordonné à la malade de boire chaud. Il met dans le verre un peu de terre du tombeau, comme la premiere fois, & dit à cette femme, en présence d'une douzaine de personnes : ,,Souvenez-vous qu'il est aujourd'hui la ,,fête de S. François d'Assise, patron du Bienheureux François ,, Pâris. C'est de la terre du tombeau de ce Bienheureux que je ,,vous donne. Ayez confiance en son intercession. ,, Après quoi il fait mettre à genoux tous les assistans, & récite les prieres d'une neuvaine qu'il avoit portée avec lui. A peine eut-il achévé les prieres de la neuvaine, qui se terminent par ces paroles : *Loué soit le très-saint Sacrement de l'Autel à jamais*, que la femme s'écrie : *Je suis guérie*. En effet, dès ce moment elle se sent la respiration aisée, la voix nette, le poulx tranquille. Elle s'étend dans son lit, ce qu'elle n'avoit pû faire jusques-là, & laisse tous les assistans pleins d'étonnement & de joie, de la merveille dont ils sont témoins. Le bruit s'en répand ; & chacun s'empres-

se de s'en convaincre par soi-même. Le sieur Curé y accourut ; ne pouvant croire ce qu'on lui disoit. Et lui-même, après s'être assuré de la réalité de la guérison, va chez le Médecin lui apprendre ce qui vient d'arriver. *Notre malade est guérie*, dit-il. *Elle est donc morte*, répond le Médecin, qui ne s'attendoit pas à un changement si subit. Cependant la femme se leve, & mange une soupe avec apétit.

Dès que nous fûmes informés de ce qui se passoit, nous envoyâmes prier le Médecin de venir à nôtre Château. Nous lui dîmes ce que nous venions d'apprendre. Il nous dit qu'il venoit aussi d'en être instruit. Il n'avoit point vû la femme depuis sa guérion. Nous le priâmes d'y aller. Il le fit, & revint pénétré & touché de cette merveille. Il ne se lassoit point de nous dire qu'il étoit charmé d'avoir vû ce qu'il venoit de voir : Guérison instantanée d'un Cathare suffoquant : Cessation entiere du mal : Respiration libre : Voix naturelle ; Et pour le poulx, *Je suis sûr*, disoit-il, *qu'elle ne l'a pas eu meilleur depuis* 20. *ans*. Il nous promit son certificat, ajoûtant qu'il ne pourroit nous le refuser, sans manquer à ce qu'il doit à Dieu. Le lendemain dès huit heures du matin la femme guérie assista à la Messe dans la Chapelle de notre Château, & l'entendit à genoux. Elle continua les jours suivans.

Vous verrez, M. T. C. F. dans notre Procès verbal, le détail entier & les preuves de cette guérison. Témoins de la premiere impression qu'elle fit, nous n'eûmes aucune peine à y reconnoître le doigt de Dieu. D'abord nous nous transportâmes en esprit dans le tems où le don des miracles étoit encore très commun : & nous nous demandâmes ce qu'il auroit fallu penser d'une guérison opérée dans des circonstances pareilles à celle-ci. Un Antoine, un Macaire, un Hilarion passent dans une Bourgade. On les prie de venir chez une femme qu'une violente oppression tient depuis huit heures & demie entre la vie & la mort. Ils viennent, ils prient, ils imposent les mains ; & la malade recouvre la santé. La guérison est miraculeuse, aurions-nous dit. Elle l'est donc dans le cas présent. M. Paris est l'Antoine auquel on a eu recours. On l'a prié. Il a écouté la demande qu'on lui a faite. Ses Reliques ont eu l'effet qu'on attendoit ; & elles l'ont eu sans aucun délai. Ou nous n'avons plus de principe pour

Voy. à la fin.

juger des guérisons miraculeuses des maux non incurables : ou il faut reconnoître que celle-ci a tous les caracteres d'un vrai miracle.

Ce raisonnement, M. T. C. F. nous parut d'autant plus juste, qu'il est appuyé sur l'exemple que S. Augustin nous en donne lui même dans une circonstance de sa vie moins favorable que celle que nous décrivons. Ceux qui ont lu le Livre admirable de ses Confessions, peuvent se rappeller qu'il y regarde comme un miracle, la guérison subite d'un mal de dents qui lui causoit les plus vives douleurs. " Je n'ai point oublié, dit-il à Dieu, & „ je ne puis taire la rigueur d'un chatiment que vous exerçâtes „ sur moi, & la promptitude admirable avec laquelle vous me „ fites sentir votre misericorde, dès que j'eus recours à vous. Vous „ me tourmentiez alors par un mal de dents, qui augmenta à „ un point que je ne pouvois plus parler. Dans cet état il me „ vint en pensée d'avertir ceux qui étoient avec moi, de vous „ prier pour moi, vous qui êtes le Dieu qui donnez la santé. J'écri- „ vis sur des tablettes ce que j'avois envie que l'on fît. A peine „ fûmes-nous à genoux, que la douleur cessa ; mais quelle dou- „ leur ! Et comment cessa-t-elle ! J'en fus comme hors de moi. „ Je l'avoüe, mon Seigneur & mon Dieu. Jamais je n'avois rien „ éprouvé de semblable. Votre bonté me pénétra jusques dans les „ mouelles ; & rempli de joye & de foi, je benis votre saint nom. „ Si un genie si grand : si un homme qui connoissoit la religion comme S. Augustin, ne craignit pas d'être taxé de crédulité en regardant comme miraculeuse la délivrance d'un mal, dont les accès cessent quelquefois subitement ; pouvions-nous ne pas attribuer à l'operation surnaturelle de Dieu, une guérison également subite, mais d'un mal plus dangereux que celui dont S. Augustin se plaignoit ? Non, M. F. j'apprens volontiers à faire usage de ma raison, de l'homme qui peut être le moins soupçonné d'avoir abusé de la sienne depuis sa conversion. Mettez dans la bouche d'un malade ces paroles : *Seigneur, si vous voulez, vous me pouvez guérir.* Que la priere soit suivie de l'effet : que le malade recouvre subitement la santé sans le secours des remedes, abusera-t'il de sa raison, s'il regarde sa guérison comme miraculeuse ? S'il ne le faisoit pas, il y auroit en lui plus que de la stupidité. Son aveuglement seroit encore plus grand, s'il étoit

Lib. IX. c. 4. n. 12.

Mat. VIII 2.

nôtoire que Dieu est sorti de son secret ; que les guérisons miraculeuses sont frequentes, & que celle qu'on a demandée, a été accordée dans les mêmes circonstances que toutes les autres. En ce cas, la raison, la religion, tout porte à reconnoître le doigt miraculeux de Dieu. Autrement, vous ne faites que des insensés & des ingrats. Vous éteignez dans le cœur de l'homme tout desir de s'addresser à Dieu, parce qu'il n'a plus de regle pour juger quand il est exaucé.

S. Augustin fut notre guide dans le jugement que nous portâmes du miracle operé sous nos yeux ; il fut aussi nôtre modéle dans la conduite que nous gardâmes pour le notifier au peuple, & en rendre à Dieu des solemnelles actions de graces. Dès le Dimanche qui suivit la guérison miraculeuse, nous montâmes en Chaire : nous fimes lire le Procez verbal qui en contient les preuves : nous donnâmes les instructions qui nous parurent convenir sur un sujet si interessant. En nous-mêmes, nous étions tout occupez du bonheur d'avoir été choisi pour publier le premier avec autenticité, un miracle operé par l'intercession du Bienheureux Diacre engagé dans notre cause. Avec quelle joye invitâmes-nous les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, toute l'Eglise du Ciel à s'unir à nous pour benir le Seigneur ? Aux yeux de la chair cette cérémonie n'avoit rien de frappant : aux yeux de l'esprit que ne faisoit-elle pas appercevoir !

Quand les Nations, ennemies de Jérusalem, virent les Juifs relever les murs de la ville, les commencemens leur en parurent méprisables. „ Laissons les faire, disoient-ils. S'il vient un re- II. Lib.
„ nard, il passera par dessus. „ Ils ne connoissoient pas les voyes Esd. IV. 3.
de Dieu ; le grain de senévé jetté en terre devient un grand arbre. Voilà le plan que Dieu a toûjours suivi depuis le peché. Les premieres actions de graces solemnelles pour une œuvre que le monde méprise, ont commencé dans une Eglise de la campagne : croyez-vous qu'elles s'y termineront ? Lorsque Pierre & Paul furent conduits au supplice par les ordres d'un Empereur ; qui auroit dit que les Empereurs viendroient se prosterner aux tombeaux de ces deux hommes ? Les sages & les prudens auroient traité cette pensée de folie. Nos peres l'ont vu avec étonnement : nous le voyons avec admiration. Ce que Dieu a fait, M. T. C. F. il est assez puissant pour le faire de nouveau. Je vois la main

de Dieu dans une œuvre. Je ne ſuis plus inquiet pour l'avenir, quelque contradiction qu'elle éprouve dans le moment préſent.

Liſez le Cantique de la Ste. Vierge, celui de Zacharie, celui de Simeon. De quoi s'occupent-ils dans un temps où l'œuvre du
Luc. 1. Meſſie paroiſſoit ſi foible aux yeux des hommes ? Marie voit déja le Toutpuiſſant déployer la force de ſon bras, diſſiper les ſuperbes, arracher les grands de leur ſiége, élever les petits, remplir de biens ceux qui étoient affamés, renvoyer vuides ceux qui étoient riches, prendre Israël ſous ſa protection, ſelon la promeſſe qu'il en a faite à Abraham & à ſa race pour jamais.
Ibid. Zacharie voit le rachât du peuple, ſa délivrance des mains de tous ceux qui le haïſſent; les enfans d'Abraham marcher dans la ſainteté tous les jours de leur vie; le ſoleil de juſtice éclairer ceux qui ſont aſſis dans les ténébres & dans l'ombre de la mort,
Luc. 2. & les conduire dans le chemin de la paix. Simeon ne demande qu'à mourir, parce que ſes yeux ont vû le Sauveur, deſtiné pour être la lumiere des Gentils, & la gloire d'Iſraël. Mais, dans le temps que Simeon, que Zacharie, que la Ste. Vierge voyent ces choſes, qui eſt-ce qui les voit avec eux ? Un petit nombre, qui attend la conſolation & la rédemption d'Iſraël. Les Princes du peuple, les Chefs d'Iſraël, n'attendent-ils donc plus le Meſſie ? Ils l'attendent : ils le déſirent : ils portent avec eux les titres qui doivent ſervir à le faire connoître : ils expliquent au peuple les Prophéties qui l'annoncent : ils ſçavent le lieu où il doit naître : ils l'indiquent aux Mages. Mais leur ſcience & leur ſageſſe ne ſervent plus qu'à les aveugler, dès qu'ils jettent les yeux ſur le Fils de Marie. Sa baſſeſſe apparente choque les idées qu'ils ſe ſont fait de la grandeur du Meſſie. Sa doctrine leur paroît le renverſement de la Loi de Dieu, parce qu'eux-mêmes ils ont ſubſtitué à la Loi de Dieu, des traditions humaines. De-là les préventions contre celui qui leur parle, la contradiction qu'éprouvent ſes miracles, l'envie & la haine qui le mettent à mort.

En vous parlant de la ſorte, nous ſentons, M. F. à quoi nous nous expoſons. Il fait le Prophete, dira-t-on. Il cherche à ſe conſoler dans un avenir chimérique, de l'abandon où il ſe voit actuellement. Il eſt vrai, M. F. nous ſommes un ſujet de raillerie dans la bouche de pluſieurs. On ſe mocque de nous : on nous inſulte : on nous regarde comme un homme qui n'a plus d'eſpé-

rance : *Non est salus ipsi in Deo ejus.* Mais ce sont ces discours- Ps. 111. 3.
là même qui nous affermissent, loin de nous ébranler. On les a tenus dans tous les tems, contre ceux qui se sont attachés à la cause de Dieu. On les tiendra jusqu'à la fin du monde, contre ceux qui auront le même bonheur. Si nôtre espérance n'avoit de fondement, que celui qu'elle trouveroit dans les visions de nôtre cœur; l'insulte seroit bien placée : ou plûtôt, en nous associant avec les Prophétes & les Docteurs du mensonge, il faudroit nous plaindre. Mais quand on a pour soi l'Ecriture & la Tradition d'une part, les miracles de l'autre; être insulté, parce qu'on paroît abandonné du grand nombre, c'est un titre pour espérer un secours plus prompt. Celui qui le voit déjà comme présent, n'est ni téméraire ni vain. Dans le combat de l'homme contre Dieu, il ne faut jamais craindre de se tromper, en assurant que Dieu vaincra, & que l'homme succombera. Dieu peut differer de vaincre. Presque toujours il laisse l'homme faire l'essai de ses propres forces. Il lui laisse former des projets, les conduire avec habileté, s'applaudir; & quelquefois long-tems, de les avoir menés au point qu'il croit n'avoir plus besoin que de se décerner les honneurs du triomphe. Mais après avoir éprouvé les siens, Dieu se montre au dernier moment. Et ce moment lui suffit, pour arracher la victoire aux hommes, qui croient déja l'avoir dans leurs mains.

Ne perçons point dans l'avenir. Rappellons nous ce que nous avons vû. Plaçons nous en 1727. année remarquable par la mort de M. Pâris, & par la tenue du Conciliabule d'Embrun. Que de projets! Que de Conseils! Que de Conférences secretes pour concerter les moyens de tout asservir au joug de la Bulle! Plus d'une fois nos adversaires s'applaudirent, & crurent avoir trouvé ce qu'ils cherchent & ce qu'ils désirent depuis long-tems. S'ils se rappellent les espérances qu'ils concevoient alors, l'avenir ne leur présentoit plus que des idées flatteuses. Tout paroissoit devoir réussir. Déjà la Sentence contre l'Evêque de Senez étoit dressée : les autres Evêques menacés de subir le même sort. Cette poignée d'Appellans, qui osoit encore résister, alloit être anéantie; après quoi il ne restoit plus qu'à élever des trophées aux Héros de la Bulle & à ses défenseurs. Que quelqu'un eût dit alors à un homme rempli de ces idées, par exemple, à M. l'Archevêque d'Em-

brun : Je viens d'assister à l'inhumation d'un Diacre qui ne vivoit que de légumes mal apprêtés, qui étoit revêtu d'habits pauvres, logé dans un quartier désert, que le monde ne connoissoit point, & qui ne connoissoit point le monde. Cet Ecclésiastique, pour lequel vous n'auriez eu que du mépris, si vous l'aviez vû, va jetter la consternation dans vôtre camp, & donner aux Appellans de nouvelles armes contre vous. Il vient de sortir de ce monde pour aller plaider leur cause au tribunal de Dieu, en attendant qu'ils puissent la plaider au tribunal de l'Eglise universelle. Le lieu où son Corps est inhumé, attirera dans quelques années l'attention de toute l'Europe. Dieu lui accordera le don des miracles ; & la poussiere de son tombeau fera plus d'Appellans, que tous les Ecrits qui ont paru jusqu'à présent. Je le demande, M. T. C. F. de quel œil M. d'Embrun auroit-il regardé celui qui lui auroit tenu ce discours ? M. d'Embrun sçachant que son Concile alloit être convoqué ; que la condamnation de M. de Senez étoit arrêtée ; qu'on étoit assuré des voix ; que la Cour de Rome entroit dans le complot ; ce Prélat auroit dit : Dans quelques mois je ferai voir le cas qu'on doit faire du Prophéte & de ses propheties. Mais quel est le sage & le prudent du siecle qui ne se fût rangé du côté de M. d'Embrun, s'il eût été admis au conseil des hommes, & qu'on lui eût montré le plan des opérations Ecclésiastiques qui devoient s'exécuter durant cette année ? Cependant le Prophéte auroit dit vrai ; sa prédiction, il y a sept ans, auroit paru une folie : & maintenant nous en voyons l'accomplissement. Ce n'est donc point se flatter de vaines espérances, que de voir dans les miracles qui se font aujourd'hui, le triomphe de nôtre cause. Les miracles nous disent ce que nous sçavions déjà ; mais ils nous le disent d'une maniere plus sensible, plus capable de faire impression sur les simples, & plus propre à déconcerter nos adversaires. Qu'ils en fassent l'aveu ; ils ne s'attendoient point au secours qui nous est venu. Ils font les difficiles & les dédaigneux ; mais ils ne sçauroient nous cacher leur embarras & leur inquiétude. Dieu les poursuit, & ne leur donne pas le tems de respirer. A peine croient-ils avoir étouffé un miracle, qu'il en renaît dix autres, qui leur causent de nouvelles allarmes. Ils veulent paroître pleins de zele pour Dieu ; mais, s'ils osoient, ils se plaindroient à Dieu de mettre leur zele à de pareilles épreu-

ves. Après tout, ils ont des yeux, ils voient bien qu'il n'eſt pas poſſible que des milliers de témoins, qui pour la plûpart ne ſe connoiſſent pas, & dont les interêts ſont très-differens, ſe ſoient concertés pour aſſurer qu'ils ayent vu ce qu'ils n'ont pas vu. Ils voient bien que de tant de miracles opérés en tant de lieux differens, & ſur tant de perſonnes, il faut qu'il y ait au moins quelque choſe de vrai. Et ce quelque choſe de vrai, quel qu'il ſoit, leur laiſſe au-dedans d'eux-mêmes une voix ſourde qui les inquiéte, qui les chagrine, & qui les tourmente.

De-là l'accuëil qu'ils font à tout ce qui peut infirmer les miracles. L'éclat de quelques-uns frappe-t-il trop vivement; ils en détournent les yeux, pour les fixer ſur d'autres merveilles dans leſquelles ils croient trouver des prétextes pour ne pas ſe rendre, ou plûtôt pour tout rejetter. Telles ſont les guériſons précédées & accompagnées de douleurs; les guériſons lentes; celles qui ſont imparfaites; d'autres qui ſe terminent à délivrer d'une infirmité, & qui en laiſſent une ou pluſieurs auſquelles on reſte ſujet. Nos adverſaires ſaiſiſſent tout ce qui porte ce caractere, & veulent y trouver le ſoulagement de leurs peines. Pour nous, M. F. nous y trouvons notre conſolation, mais par des motifs bien differens. Guériſons promptes; guériſons lentes; que nous importe, pourvû qu'elles ſoient miraculeuſes. Nous nous édifions de tout: nous faiſons uſage de tout, parce que nous voyons Dieu en tout. Vous le verrez avec nous, M. F. dans ce que nous allons vous rapporter.

Au mois d'Avril de l'année derniere, Jean Baumés Maître Tiſſerand de cette ville, âgé de 57. ans, fut affligé d'une tumeur conſidérable à la jambe droite. Ne pouvant ſe tenir debout, il fit appeller un Chirurgien, qui le penſa durant quelque tems; mais les remedes ne firent qu'aigrir le mal. Un autre Chirurgien, entre les mains de qui le malade ſe mit, ne réüſſit pas mieux que le premier. Les ſaignées, les purgations, les rafraîchiſſemens, l'onguent divin; rien ne le ſoulagea. Le mal avoit dégénéré en ulcere chancreux. On y appliqua inutilement divers onguens, que quelques particuliers indiquerent. Le Chirurgien ſe retira, & l'on ſe contentoit de nettoyer la playe, & de couper les chairs mortes, à meſure que l'ulcere gagnoit. Les douleurs étoient quelquefois ſi cuiſantes, que le malade demandoit qu'on lui coupât la jambe.

Sa fille, touchée de l'état où elle le voyoit, l'exhorta vers le 20. du mois de Juillet, à recourir à l'interceſſion du Bienheureux Diacre. On mit de la terre du tombeau ſur la plaie. Quelques jours s'étant écoulés, le malade, étendu dans ſon lit, ſent ſa foi s'animer. Il jette les yeux ſur celui qu'il a pris pour ſon protecteur auprès de Dieu : *Bienheureux François de Paris*, s'écrie-t-il, *obtenez moi la grace de marcher.* A l'inſtant il ſe léve, il fait pluſieurs tours dans ſa chambre ſans être ſoutenu : ce qu'il n'avoit pû faire depuis du temps. Sa femme ſaiſie d'étonnement, a de la peine à en croire à ſes propres yeux. L'un & l'autre pleins de joie ſe proſternent pour adorer Dieu, & le remercier de ce bienfait. Cependant la plaie étoit encore la même. On continuë à la penſer tous les jours, ſans y appliquer d'autre remede que de la terre du tombeau détrempée dans de la ſalive, & ſur les chairs d'alentour, de cette même terre détrempée dans un peu d'huile d'olive, pour empêcher le gravier d'entrer dans les chairs. Toutes les fois que l'on penſoit le malade, on recitoit des prieres, & on imploroit en particulier le ſecours du Bienheureux. Depuis ce moment la plaie commença à changer. Les chairs devinrent vermeilles. Peu-à-peu la plaie ſe ferma ; & le 13. Octobre la guériſon fut parfaite. Nous avons nous-mêmes voulu voir la jambe guérie Nous n'y avons trouvé que la cicatrice & une peau farineuſe qui la couvre. L'homme guéri a travaillé aſſidûment de ſon métier juſqu'à ce jour : ce qui eſt la marque la moins ſuſpecte d'une entiere guériſon.

Voilà, M. F. ce que nous prenons pour un ſigne favorable, & ce que nos adverſaires prennent pour un ſigne contre nous. Nous ne voyons, diſent-ils, rien de ſemblable dans les miracles de J. C. & des Apôtres. Quand Dieu agit, il agit en Dieu. Ici quelle foibleſſe dans le Tourpuiſſant !

Eſt-ce Dieu qui eſt foible, M. T. C. F. & n'eſt-ce point au contraire l'homme qui prête à Dieu ſa foibleſſe, en voulant le réduire à une ſeule maniere d'agir ? Que penſeroit-on d'un Chrétien, qui après avoir lû dans les Actes des Apôtres les miracles que Dieu opéroit ſur les cœurs, en changeant en un moment de milliers d'hommes, refuſeroit de reconnoître pour miraculeuſes, les converſions qui s'operent peu à peu ? Voudroit-on retrancher des miracles de la grace, la converſion de S. Auguſtin,

parce

parce qu'elle ne s'eſt pas faite avec la même promptitude que celle de S. Paul ? Faudra-t-il ſouſtraire à l'opération toutepuiſſante & miraculeuſe de la grace, tant de ſaints mouvemens, tant de pieux deſirs, tant d'agitations & de troubles ſalutaires que Dieu excite ordinairement dans le cœur avant la parfaite converſion ? Non, M. F. tout eſt miraculeux dans la converſion du pécheur : le commencement, le progrez, la fin. Et quoique la toutepuiſſance de la grace paroiſſe davantage dans les converſions ſubites, que dans celles qui ne s'operent qu'avec lenteur ; dans les converſions parfaites, que dans celles qui laiſſent ſubſiſter avec elles des défauts qui en terniſſent l'éclat : toutes néanmoins ont pour cauſe l'opération miraculeuſe de Dieu ſur le cœur de l'homme. On ne dira pas que Dieu eſt foible, parce qu'il ne change pas toûjours le cœur en un inſtant. Il ne ceſſe pas d'être le Dieu fort, parce qu'il ne veut pas toûjours faire tout ce qu'il peut. Il eſt fort dans la création du plus petit degré de juſtice, comme il eſt fort en créant la plénitude de la juſtice. Soit qu'il convertiſſe pleinement & ſubitement ; ſoit qu'il produiſe dans le cœur du pécheur, des mouvemens, des agitations, des troubles qui le laiſſent long-temps à lui-même, avant que de remporter la victoire ; je n'en ſuis pas moins convaincu que, dans l'un & dans l'autre état, l'homme eſt egalemeut ſous la main de Dieu, & je m'écrie à la vûë des effets qui en naiſſent : *Vous êtes le Dieu qui faites ſeul des choſes admirables.* Pſ. LXXI. 18.

S'il eſt donc vrai que la converſion du pécheur, depuis ſes commencemens les plus foibles juſqu'à ſa perfection, appartient à l'ordre ſurnaturel & miraculeux de la grace ; qui m'empêchera de mettre au rang des miracles que Dieu opére ſur les corps, toute opération ſurnaturelle, qui, ſans guérir le corps ſubitement & parfaitement, le conduit par degrez ou à une guériſon imparfaite, ou à une guériſon totale ?

On a recueilli dans un petit ouvrage intitulé : *Eclairciſſemens ſur les miracles*, des exemples de ces ſortes de guériſons opérées de ſiécle en ſiécle aux tombeaux des SS. On y voit un paralytique du Diocéſe d'Hippône, guéri dans l'eſpace de 8. mois par l'interceſſion de S. Etienne. Partie II. P. 15.

Un aveugle recouvre au tombeau de S. Martin la vûë d'un œil ; & quelques jours après, la vûë de l'autre ; mais il en voit moins clair que du premier. P. 17.

P. 18. Une femme perclufe de fes jambes & aveugle, obtient au tombeau du même Saint la liberté de marcher ; mais elle ne recouvre la vûë que deux ans après.

p. 19. Un paralytique au tombeau de S. Létard guérit d'une jambe, & l'autre refte toûjours infirme.

p. 20. Une femme perclufe d'une partie de fon corps, obtient au tombeau de S. Fortunat Evêque de Fano, la délivrance de fes maux, mais non pas parfaitement. La jambe recourbée s'étend ; la femme s'appuie fur fes deux pieds, elle marche fans bâton : mais elle boite toute fa vie.

p. 22. Un enfant aveugle guérit d'un œil par l'interceffion de Ste. VValpurge, & l'autre refte toûjours dans le même état. La même chofe arrive à un nommé Ratfride.

p. 28. Un homme entrepris de tout fon corps, obtient au tombeau de S. Riquier un foulagement. Il néglige de venir à la fête du Saint, lui en témoigner fa reconnoiffance. Il retombe dans un état encore plus triffe que le premier. Un an après on le conduit à S. Riquier le jour de la fête du Saint ; & le malade obtient une gurérifon parfaite.

p. 30. Un pauvre, qui étoit aveugle & boiteux, obtient auffi par l'interceffion du même Saint la guérifon de fes jambes ; mais il ne reçoit de lumiere qu'autant qu'il en faut pour fe conduire.

p. 36. Une pauvre femme de la ville d'Amiens, incommodée d'une main & de fon côté droit, eft guérie au tombeau de S. Angilbert. Dans la fuite il arriva par un fecret jugement de Dieu, qu'elle retomba dans fon infirmité.

p. 49. Une femme perclufe de tous fes membres obtient au tombeau de S. Guillaume Abbé de Rofchilde, la gueripon de fa paralyfie, à la réferve du bras droit, qui demeure aride, pour l'inftruire & la corriger, dit l'auteur de la Rélation.

Nous paffons plufieurs autres exemples rapportés dans le Recueïl dont nous parlons & ailleurs. Tous fervent à faire voir que les guérifons lentes, les guérifons imparfaites, les guérifons précédées ou accompagnées de douleur, ont été regardées dans tous les tems comme l'effet d'une opération furnaturelle, lorfqu'elles n'ont eu pour caufe que la priere au tombeau d'un Saint, ou l'attouchement de fes Reliques.

Mais il faut convenir que ces fortes de guérifons n'ont été en

aucun tems si frequentes qu'aujourd'hui. Pourquoi cette conduite de Dieu ? Ce n'est point à nous à le lui demander. Nous voyons son opération. Est-il nécessaire que nous en comprenions tout le secret ? Les Peres de l'Eglise ont vû dans les miracles que J. C. opéroit sur les corps, l'image de ce qu'il venoit faire dans un ordre plus relevé : *Quæ tùm faciebat in præsens*, dit Lactance, *imagines erant futurorum : quæ in læsis affectisque corporibus adhibat, ea spiritalium figuram gerebant.* Nous pouvons suivre cette ouverture. Les miracles ont leur langage. Ecoûtons-le : étudions-le. Cherchons ce qu'il signifie, sans prétendre l'avoir trouvé.

Lactant. de verâ sapient. Lib. 4. n. 26.

Les miracles sont une voix contre la Bulle *Unigenitus*. Tous dabord se sont réunis dans ce jugement. La Bulle dit : „ Ce n'est „ point une conduite pleine de sagesse, de lumiere & de cha- „ rité, de donner aux ames le tems de porter avec humilité, „ & de sentir l'état du péché, de demander l'esprit de péniten- „ ce & de contrition, & de commencer au moins à satisfaire à „ la justice de Dieu, avant que de les réconcilier. " Pour entrer dans les sentimens de la Bulle, il faut donc supposer que toutes les conversions sont subites : que Dieu guérit les ames dans le Sacrement de Pénitence, sans retardemens : que les épreuves feroient tort à sa bonté & à sa puissance. Le langage des miracles reclame contre cette erreur. Tant de guérisons lentes, tant de guérisons précédées ou accompagnées de douleur, sont comme un livre dans lequel Dieu marque au pécheur la regle à laquelle il doit se soumettre pour rentrer en grace avec lui. Du sein de toutes ces merveilles le Bienheureux Diacre nous crie : On me condamne pour avoir soutenu qu'il faut laisser aux ames le tems de pleurer leurs péchés avant que de les réconcilier : on me condamne pour m'être séparé de l'Autel pendant deux ans ; voici l'apologie de mon appel, la justification de ma conduite. Les délais que Dieu apporte à la guérison miraculeuse du corps, disent qu'il faut donner aux ames le tems de porter avec humilité, & de sentir l'état du péché, avant que de les réconcilier. Les douleurs que ressent le malade, montrent ce que doit faire un vrai pénitent pour refermer les playes que le péché a fait à son ame. Dieu guérit par dégrez & avec douleur les maladies du corps, parce qu'il veut donner aux simples un exemple sensible de la maniere dont il guérit les ames. C'est la voie commune.

Contradictoire de la proposition LXXXVII.

La Bulle qui en détourne, détourne du droit chemin. Celui qu'indiquent les miracles, conduit à la vie. Celui que la Bulle vous montre, conduit à la mort.

Outre les guérisons lentes & douloureuses, il y à des guérisons imparfaites. Il y a même des malades qui ne reçoivent que certains soulagemens. Nous avons dans la Parroisse de Pignan de ce Diocése, un jeune homme, qui s'appelle Langlade, fils aîné du Sieur Langlade, Viguier de ce Lieu. Ce jeune homme n'avoit pû sortir de son lit depuis le 25. Mars 1729. Il y étoit comme cloüé, ayant une vertébre des lombes disloquée, sur laquelle il s'étoit formé un calus : la jambe droite roidie : la rotule de cette jambe sans jeu : la jambe gauche courbée ; & d'une sensibilité extrême par toutes les parties de son corps. Le bruit des miracles qui s'opéroient par l'intercession de M. Pâris, porterent le Sieur Langlade à s'addresser à ce grand Serviteur de Dieu pour obtenir sa guérison. Le 16. Octobre dernier on commença une neuvaine. On oignit d'huile mêlée avec la terre du tombeau du Bienheureux, les membres affligés. Durant le cours de la neuvaine on s'aperçut que les douleurs avoient cessé, & qu'on pouvoit toucher le malade, sans lui en causer aucune. Quelques semaines après, le calus qui s'étoit formé à la vertébre des lombes, disparut, & les doigts du pied droit devinrent moins roides. On continuoit de prier : & le 15. Novembre le Sieur Langlade étant seul dans sa chambre, se sentit porté à se lever. Il essaya de mettre ses jambes hors le lit, & il le fit sans douleur. Il appella pour demander un fauteuil ; mais des personnes du sexe étant montées, il fut obligée de rentrer dans le lit pour ne pas s'exposer à quelque indécence. Le lendemain sur les 4. heures du soir, Dieu lui mit encore dans le cœur d'essayer de se lever. Il sortit de son lit, s'assit dans un fauteuil sans le secours de personne, se couvrit le mieux qu'il pût, parce qu'il n'avoit plus d'habits, fit appeller ses parens, dont la surprise & la joie furent extrêmes. Depuis ce moment jusqu'à neuf heures du soir, la chambre ne desemplit point. Tous bénissoient Dieu, & reconnoissoient que ce commencement de guérison ne pouvoit être que miraculeux. Cependant le malade ne sçauroit marcher, quoqu'il continuë a se lever tout seul, & à se mettre dans le fauteuil qui est à côté du lit.

On ne peut pas dire que ce soit ici une guérison. Ce n'est qu'un soulagement, mais un soulagement accordé d'une maniere miraculeuse. C'est la peinture de ce que Dieu fait à l'égard de certains pécheurs, sur lesquels il commence à jetter un regard favorable. Captifs depuis longtemps, détenus dans des liens plus difficiles à briser que le fer, ils ne pouvoient faire un pas vers Dieu. Le premier rayon de la grace est donné, & l'homme commence a faire quelques efforts pour sortir de l'esclavage où il est reduit. Mais, pour montrer d'une maniere sensible, que ce premier rayon n'est point nécessairement suivi d'aucun autre; que Dieu est maître de ses graces; qu'il les donne à qui il veut, & qu'il les refuse à qui il veut, Dieu n'accorde à certains malades qu'un commencement de guérison. La Bulle dit que la foi est un don de la pure libéralité de Dieu; & qu'il n'en est pas de même de l'usage, de l'accroissement & de la récompense de la foi. Jettez les yeux sur le jeunne homme dont nous parlons. Vous verrez dans ce que Dieu a commencé d'opérer sur son corps, l'image de ce qu'il fait sur les cœurs, & dans cette image, la condamnation de la Bulle. Dieu n'a accordé jusqu'à présent au jeune homme aucun soulagement nouveau : la guérison n'a point fait de progrès. Dieu est maître de ne pas aller plus loin. Si la guérison s'achéve, tout, jusqu'à la parfaite guérison, sera un don de la pure liberalité de Dieu. Qui ne le voit ? Qui ne le sent ? Il en est de même de l'usage, de l'accroissement, & de la récompense de la foi. Combien voit-on de personnes qui commencent à ouvrir les yeux sur d'anciens égaremens, qui donnent d'heureuses espérances, & qui ne vont pas plus loin ? Concluez en, que dans ceux qui le font, tout, jusqu'à la parfaite conversion, est un don de la pure libéralité de Dieu.

Le défenseur de la Bulle ne manquera pas de nous dire, qu'il ne voit point dans toutes ces merveilles ce que nous y voyons; qu'il faut être aussi prévenu que nous le sommes, pour y trouver la réfutation de la Bulle; qu'elles lui paroîtroient à lui plus claires contre ce Decret, si elles n'avoient pas les défauts qu'il leur reproche.

Parle-t-il avec sincérité ? Qu'il jette les yeux sur les guérisons subites. Nous avons de quoi le satisfaire. S'il veut y voir la condamnation de la Bulle, il l'y verra. La Bulle dit : que

Contradictoire de la proposition XII.

Quand Dieu veut sauver l'ame, en tout tems, en tout lieu, l'indubitable effet ne suit pas le vouloir d'un Dieu. Les guérisons subites montrent que ces que Dieu fait sur le corps, il le fait, quand il le veut, sur les volontés les plus rebelles. En tout tems, en tout lieu il guérit le corps, quand il veut. En tout tems, en tout lieu il guérit l'ame, quand il veut. Il dit; & tout se fait. Il commande; & il est obéi.

Si le défenseur de la Bulle n'aime pas qu'on l'arrête sur les guérisons subites: s'il aime mieux se tourner vers les guérisons lentes, douloureuses, imparfaites, parce qu'il croit y trouver de quoi critiquer, de quoi censurer; faudra-t-il, s'il aime à se faire illusion, que nous le suivions dans son aveuglement? Non, M. F. une conduite si déraisonnable ne servira qu'à nous faire découvrir un autre secret de Dieu dans la conduite qu'il tient, en mêlant les guérisons subites, de guérisons lentes, douloureuses, imparfaites. Dieu se montre, & il se cache. Les cœurs droits n'ont point de peine à le reconnoître. C'est le Seigneur, disent-ils; c'est son opération. Mais il y a un monde que Dieu veut aveugler, & il faudroit être bien aveugle pour ne pas voir que ce jugement s'exécute. Il y a un monde qui ne croit, & qui ne veut rien croire. Il y a un monde qui hait la vérité, & qui persécute ses défenseurs. Le monde cherche des prétextes pour ne pas croire. Dieu l'exauce dans sa colere. Devant les traits de lumiere qui sortent du tableau, des nuages viennent se placer. Ceux qui haïssent la lumiere, les voyent naître, & crient: Nous sommes victorieux. Non: la victoire est à celui qui a dit: „ Aveuglez le „ cœur de ce peuple, rendez ses oreilles sourdes, & fermez lui „ les yeux, de peur que ses yeux ne voyent, que ses oreilles n'en- „ tendent, que son cœur ne comprenne, & qu'il ne se convertisse „ à moi, & que je ne les guerisse.

Isay. VI. 10.

Ce qui nous afflige davantage, M. T. C. F. c'est de trouver des personnes qui, sans être déclarées contre la vérité, avec même des dispositions favorables pour ceux qui la défendent, ne sont pas assez attentives à l'œuvre du Seigneur. Quoi de plus consolant pour un Chrêtien, que d'entendre dire que Dieu visite son peuple, & qu'il vient le secourir! Cependant, parce que les miracles ne se font pas tous de la maniere que l'on voudroit qu'ils se fissent, & qu'il semble que Dieu ait voulu l'aisser dans la plus-

part une portion pour l'incrédule, combien y en a-t-il que ce grand ſpectacle touche peu? On eſt froid, indifférent, & peut-être plus diſpoſé à ne pas croire qu'à croire. On ne ſe remplit l'eſprit que de ce qui peut y entretenir la frayeur; & l'on ne veut pas apercevoir, que les marques que Dieu donne de ſa préſence, ſont en trop grand nombre, pour douter qu'il veille ſur nous, qu'il eſt attentif à nos beſoins, & qu'il ne permettra pas que nous ſoyons confondus.

Que dis-je? Parmi les défenſeurs même de la vérité, il y en a qui, ſans le vouloir, contribuent à entretenir l'indifférence ſur les miracles. Nous n'avons pu lire qu'avec douleur dans l'Ecrit d'un Appellant ces paroles étonnantes: „ Je ne prétends ſoutenir, „ ni condamner les miracles; ils ne ſont point néceſſaires dans „ la cauſe préſente: il n'y en avoit aucun d'opéré, lorſqu'on a „ appellé, ou renouvellé ſon appel. Cette cauſe n'a pas beſoin „ d'un tel ſecours, ſa défenſe étant ſuffiſamment fondée dans „ l'Ecriture & la Tradition. „ Lettre ſur le *Coup d'œil.* p. 5.

Oui ſans doute elle l'eſt. Mais pour cela eſt-il vrai que le ſecours des miracles nous ſoit inutile? Vour dites que nôtre cauſe n'a pas beſoin de miracles. Eh qui êtes-vous pour dire à Dieu: Je n'ai pas beſoin de vos biens? Etes-vous entré dans ſon conſeil, pour lui preſcrire la maniere dont il doit défendre ſa cauſe? Avez-vous oublié que nos adverſaires nous reprochoient de n'avoir plus parmi nous de moyen ſenſible pour conduire les ſimples à la connoiſſance de la vérité? L'autorité de l'Egliſe n'étoit pas contre nous: dans la vérité elle étoit pour nous. Nous avons ſçu le faire voir par des preuves démonſtratives. Mais tous ſont-ils également à portée de voir ces preuves? Quels nuages un grand nombre d'entre les ſimples n'avoit-il pas à percer pour comprendre que cette autorité ne nous étoit pas oppoſée? Nos adverſaires ſe vantoient de l'avoir toute entiere pour eux. Et combien de ſimples cette fauſſe prétention a-t-elle entraînés? Quiconque fera réfléxion ſur l'état d'humiliation où étoient les Appellans, & ſur les pertes qu'ils faiſoient chaque jour, doit reconnoître que ce n'eſt pas en vain que Dieu eſt ſorti de ſon ſecret. Les miracles ſont venus arracher à la ſéduction, ceux des ſimples que les Ecrits les plus lumineux n'empêchoient pas d'être emportés par ce phantôme d'autorité, ſous lequel la Bulle ſe

présentoit continuellement, & dont un des plus funestes effets, étoit de leur ôter tout moyen de s'instruire.

Si la Bulle n'étoit reçuë que d'un petit nombre de Pasteurs, & que le très-grand nombre la rejettât formellement, l'autorité du grand nombre des Pasteurs, jointe à l'impression que la lecture de la Bulle fait naturellement dans l'esprit, suffiroit pour retenir les simples, & les empêcher d'accepter ce Decret. Mais aujourd'hui que le Pape, à la tête d'un grand nombre de Pasteurs, se declare pour la Bulle, & paroît, au moins par cet endroit, autoriser les erreurs qu'elle renferme; les simples n'ont plus la même facilité d'éviter le danger. Plus ils ont de respect pour l'autorité des Pasteurs; plus ils courent risque de prendre pour l'autorité, ce qui n'en a que l'apparence & les dehors. Mais quelle autorité retiendra les simples, & les empêchera de prendre pour l'autorité, l'abus de l'autorité? Je n'en vois point de plus efficace que celle des miracles; & l'Appellant qui dit: Nôtre cause n'en a pas besoin, porte l'engourdissement dans les esprits, & ne donne-t-il pas au défenseur de la Bulle un avantage infini?

En effet, nos adversaires sentent tellement de quelle importance il est pour eux de nous enlever les miracles, qu'aujourd'hui toute leur attention roule sur ce point. Un Appellant qui paroit indifférent pour les miracles, mérite dès ce moment leur protection. On va même jusqu'à lui permettre de se glorifier de son appel dans des Ecrits publiés avec appareil. Circonstance remarquable. Pourquoi en 1733. permet-on à un Réappellant de parler avec éloge des Réappellans? Est-on reconcilié avec le réappel? L'est-on avec la vérité, pour laquelle il a été formé? Rien de tout cela. La guerre est toujours la même contre la vérité. Mais la vérité se présente aujourd'hui avec des armes, dont elle ne se servoit pas il n'y a que quelques années. Les coups qu'elle porte, sont si violens, qu'on passe tout à ceux de ses défenseurs, qui veulent bien ne pas faire usage des nouvelles armes que Dieu leur met en main. Autrefois on disoit: pensez ce que vous voudrez de la Bulle; mais n'appellez pas. Dans la suite on a dit: Contentez vous d'être Appellant; mais donnez vous de garde de réappeller. Aujourd'hui on peut dire sans crainte de l'exil, ni de la prison: Je suis Réappellant, & je demeure

invio-

inviolablement attaché aux vérités condamnées par la Bulle, pourvû qu'en le disant, on demeure indifférent sur les miracles. C'est que les miracles incommodent plus que le réappel. Dites que vous êtes Réappellant ; mais ne dites pas que Dieu fait des miracles en vôtre faveur. Voilà ce que nous crient nos adversaires ; & quelques-uns parmi nous sont assez dociles pour les écouter. Nous nous maintenons, disent-ils, dans le poste du réappel : nous perdrions plûtôt la vie que de le ceder. Je vous loue de vôtre résolution. Mais ce poste, qui attiroit il y a quelques années toute l'attention : ce poste, dont on a essayé tant de fois de vous chasser, on vous y laisse aujourd'hui assez tranquille en apparence, & l'on dresse toutes les batteries contre les miracles. Vous êtes à plaindre, si vous ne connoissez pas vos avantages, par les démarches même que fait l'ennemi pour vous les enlever. Le défenseur des miracles est opprimé. Le défenseur du réappel, qui montre de l'indifférence pour les miracles, est épargné. C'est donc à celui qui combat pour les miracles qu'il faut s'unir. La croix est avec lui ; la victoire y sera aussi.

N'en doutez point, M. T. C. F. nonobstant les nuages dont Dieu couvre son œuvre, nous sommes en état de dire avec confiance : Princes du peuple, & vous Sénateurs, écoûtez-nous. Vous nous demandez pourquoi nous avons pris la défense d'un homme dont vous avez fait brûler la vie sur un échafaut. C'est parce que Dieu se déclare pour lui, par des bienfaits dont il comble ceux qui ont recours à son intercession. Vous nous commandez de nous taire. Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéïr plûtôt qu'à Dieu. Empêchez Dieu de faire des miracles, si vous le pouvez. Si vous ne le pouvez pas, voulez-vous nous empêcher de lui en témoigner nôtre reconnoissance ? Nous sommes ses serviteurs, ses amis, ses enfans. Que de titres pour n'être pas ingrats ! La lumiere luit sur nous ; & parce que vous ne voyez pas ce que nous voyons, vous voulez que nous ne poussions que des cris lugubres comme les oiseaux de la nuit. Nous benirons le Seigneur : nous le glorifierons : nous publierons ses merveilles : nous dirons qu'il est bon, que sa misericorde est éternelle. Nous inviterons toutes les creatures à le benir avec nous. Vous-mêmes, que ne vous joignez vous à nous ? Nôtre joye seroit parfaite, si, reconnoissant que vous avez condamné l'innocent, que

vous ne haïssez qu'à cause de son attachement à la vérité, vous vous écriyez dans l'amertume de vôtre cœur: „ Nos freres, que „ faut-il que nous fassions pour expier un si grand péché? „

Actes II. 37.

Mais, „ Seigneur, qui a cru à nôtre parole, & à qui vôtre „ bras a-t-il été revelé! „ Voici un nouvel adversaire qui s'éleve. Plein de menaces & de fureur, il vomit des imprécations contre vos Saints & contre nous. Il combat les miracles. Il attaque les consequences que nous avons tirées de la contradiction qu'ils éprouvent dans l'Eglise. Vous le connoissez, M. F. c'est M. l'Archevêque d'Embrun. Il paroit sous son nom une Lettre & une Instruction Pastorale contre nôtre instruction sur les miracles, qui répondent à l'idée qu'à le public de leur Auteur. Le nommer, c'est l'avoir réfuté. Nous trouvons néanmoins à lui répondre, un avantage qu'il n'est pas permis de négliger. On n'avoit attaqué nôtre Instruction sur les miracles, que d'une maniere vague, sans oser entrer dans la discussion des textes sur lesquels on appuye les calomnies que l'on debite contre nous. M. d'Embrun, moins timide, nous rend un service, dont nous devons lui sçavoir gré. Il nous apprend à quoi se réduisent les accusations énormes dont on nous chargeoit. Si vous avez été allarmés pour nous, rassurez vous, M. F. Plus les accusations sont atroces, plus il nous sera aisé de nous justifier.

Isaïe LIII. 1.

M. d'Embrun entreprend de combattre nôtre Instruction par deux endroits. Premierement, en faisant voir que tous les miracles de M. Pâris sont des *fables*, des *chimeres*, & *la plus grossiere de toutes les illusions*. Secondement, en montrant, dit-il, que nous établissons *un systême qui ne tend à rien moins qu'à anéantir les promesses divines qui servent de fondement à l'Eglise de J. C.*

Inst. Past. de M. d'Embr. pp. 1. 9.

Ibid.

Sur l'article des miracles, nous ne lui répondrons point. Ceux qui ont été guéris miraculeusement, lui répondront pour nous. Sur l'article des Promesses, que répondre à un auteur qui nous accuse d'enseigner, que l'Eglise est anéantie depuis la Bulle *Unigenitus*: qu'aumoins elle est réduite à un état d'obscurcissement si ténebreux & si profond, qu'elle doit échapper aux regards des plus clair-voyans; qui nous fait annoncer à l'Epouse de J. C. les mêmes châtimens qu'à la Synagogue?

p. 3.

Il y a des hommes qui calomnient avec tant d'art, qu'ils rendent leurs mensonges presque plus vrai-semblables que la vérité.

Avec de tels hommes les discussions sont nécessaires, les apologies inévitables. Avec M. d'Embrun, le travail est moins pénible. Il suffit de renvoyer le Lecteur à l'ouvrage même qu'il attaque. Les preuves de ses calomnies sautent aux yeux.

Voulez vous une idée de son discernement ? Il commence par attaquer M. Pascal, dont nous avons adopté une pensée sur les miracles ; & il finit par nous abandonner M. Bossuet, comme complice des erreurs qu'il nous attribue. Quel coup d'œuil ! Représentez vous, M. F. M. de Tencin entre M. Bossuet & M. Pascal, non pour écouter ces deux grands maîtres, mais pour les Juger & les condamner. L'Evêque de notre siécle qui a défendu l'Eglise avec plus de succès, qui a mieux connu ses prérogatives, qui les a discutées avec plus de soin ; M. d'Embrun l'accuse d'avoir *annoncé la défection, ou l'apostasie générale du ministere.* L'homme qui a parlé de la Religion avec plus de grandeur, plus de lumiere & d'élévation ; M. d'Ebrun lui reproche d'anéantir l'Eglise. M. Bossuet & M. Pascal redressés par M. de Tencin. Au moins faudroit-il garder les bienséances.

Ibid. p. 171 Ibid.

Il est vrai que M. d'Embrun ne nous abandonne que les ouvrages posthumes de M. Bossuet. Plein d'estime, à ce qu'il prétend, pour tous les ouvrages que ce grand Evêque a publiez pendant sa vie, il veut qu'on laisse *dans l'oubli* ceux qui n'ont paru qu'après sa mort. Si on l'en croit, *le nom respectable dont on décore* ces derniers, *ne peut les mettre à couvert de la CENSURE. Ils semblent n'être faits que pour mettre le grand Evêque de Meaux en contradiction avec lui-même.*

Ibid. Ibid.

Mais *le grand Evêque de Meaux* mériteroit-il les éloges que ses adversaires sont forcés de lui donner, s'il avoit ignoré le dogme de l'Eglise jusqu'à enseigner des erreurs aussi grossieres, que celles qu'ils lui reprochent dans ses ouvrages posthumes ? Quoi donc ! un Evêque si éclairé dira le oui & le non ; il soutiendra les promesses, & les anéantira : catholique en public ; hérétique en secret ! Quelle idée veut-on nous donner du défenseur & du boulevard de la Religion ? Non, M. F. les contradictions que l'on veut trouver dans M. Bossuet, n'eurent jamais le plus leger fondement. Il avoit deux sortes d'ennemis à combattre ; ceux du dehors, & ceux du dedans. Les premiers *ôtent* à la promesse. En écrivant contre eux, il falloit relever les prérogatives

de l'Eglise & la venger de leurs outrages. Les seconds *ajoûtent* à la promesse. En les réfutant, il falloit montrer les abus qui sont dans l'Eglise, faire voir jusqu'où ils peuvent aller, & donner des regles pour se précautionner contre. Voilà ce que M. Bossuet a rempli parfaitement. Ceux qui ajoûtent à la promesse, le vantent & le louent, quand il combat les Hérétiques qui ôtent à la promesse. Pour nous, nous ne le divisons point. Nous ne le partageons point. Nous recevons tous ses ouvrages, & nous y trouvons des armes pour combattre au dehors & au dedans, & faire face par tout. Que dis-je? M. d'Embrun ne peut pas même se flatter de ne rejetter que les ouvrages posthumes de M. Bossuet. Nous n'avons cité que son Discours sur l'histoire universelle, & ses Médiations sur l'Evangile. Le premier de ces Ecrits est très-ancien. Le second n'a été imprimé qu'après la mort de l'Auteur; mais il l'avoit addressé de son vivant aux Religieuses de la Visitation de Meaux. „ Je vous addresse, leur „ dit-il, ces méditations sur l'Evangile, comme à celles en qui „ j'espere qu'elles porteront des fruits plus abondans. C'est pour „ quelques-unes de vous qu'elles ont été commencées; & vous „ les avez reçues avec tant de joie, que ce m'a été une marque „ qu'elles étoient pour vous toutes. Recevez les donc comme un „ témoignage de la sainte affection qui m'unit à vous. "

Méditat. Tom. I.

Un M. Bossuet qui parle de la sorte à des Vierges chrêtiennes, à des ouailles qui lui sont confiées, peut-il être soupçonné de leur avoir donné du poison au lieu du pain qu'elles lui demandoient? Peut-il être accusé de leur avoir mis entre les mains un Ecrit si mal digéré, & si dangereux en même tems, qu'il seroit le premier à le condamner s'il vivoit? Heureuses les Filles de la Visitation d'Embrun, si leur Archevêque pouvoit leur faire de tels presens!

Pour vous, M. F. que devez-vous penser, de voir M. Bossuet partager avec nous les outrages qui nous sont faits? Jugez de nôtre force, & de la foiblesse de nos adversaires. Pour nous trouver coupables, les voilà reduits, après vingt années de combat, à décrier la mémoire d'un Evêque, qui a fait la gloire de nôtre Ordre, la joie de l'Eglise, la terreur de ses ennemis. Si M. Bossuet est catholique, nous le sommes. Les accusations qu'on forsue contre lui, on les fait contre nous. Ses ennemis sont les nô-

tres. Ils disent de nous que *nous annonçons la défection du ministere.* Ils le disent de M. Bossuet. Même haine, même aversion, mêmes calomnies. Que nôtre cause est belle, & que j'aime à vous la faire voir dans ce point de vûe ! Pour qui combattons-nous ? Nous sommes les défenseurs des miracles, & des hommes, à l'invocation desquels Dieu les fait. Nous sommes les défenseurs du grand Evêque de Meaux, les défenseurs de M. Pascal. Nous sommes donc les défenseurs de la cause de Dieu. Les miracles disent aux simples : Voilà ceux qu'il faut écouter. M. de Meaux dit aux sçavans : Voilà ceux qui s'attachent à l'ancienne foi, & qui repoussent la nouveauté. M. Pascal dit aux libertins : Voilà ceux avec lesquels je vous conduirai, quand je vous aurai convaincus de la vérité de la Religion chrétienne.

Ce qui met M. d'Embrun de si mauvaise humeur contre lui, c'est qu'il a dit que *Quand la vérité n'a plus la liberté de paroître, les hommes ne parlant plus de la vérité, la vérité doit parler elle-même aux hommes.* Si les hommes ne parlent plus de la vérité; si la verité est obligée de parler elle-même aux hommes par des miracles : „ qu'est devenuë cette Eglise visible & éternelle, qui „ doit dans tous les tems enseigner la verité ? „ Ainsi raisonne M. d'Embrun. Heureux talent, avec lequel on prouveroit qu'il n'y avoit pas un seul juste sur la terre au tems de David, parce qu'il est dit des enfans des hommes dans le Pseaume XIII. que „ Tous se sont détournés du droit chemin ; que tous se sont cor- „ rompus ; qu'il n'y en a pas un seul qui fasse le bien ; qu'il n'y „ en a pas un seul. „ Si tous étoient corrompus ; il y a donc eu un tems, pourroit dire M. d'Embrun, où la sainteté a été bannie entierement, absolument & sans exception de dessus la terre. Il y a eu un tems, où l'Eglise n'avoit pas un seul membre vivant, même dans la Synagogue. M. d'Embrun voudroit-il admettre cette conséquence ? Elle est prise dans sa maniere de raisonner. *Tous cherchent leurs propres interêts*, disoit S. Paul aux Philippiens, *& non ceux de J. C.* Il n'y avoit donc alors aucun Ministre désintéressé dans l'Eglise. Quelle absurde conséquence ! C'est néanmoins sur un fondement si illusoire, que ce Prélat nous accuse avec une sécurité digne de lui, d'enseigner des *erreurs monstrueuses*, des *impiétés*, des *blasphêmes*, des *opinions fanatiques*, *un systême affreux.* Comment n'a-t-il pas vû que les paroles de M. Pascal, ainsi

Instr. p. 5.

Philip. II. 21.

pp. 4. & 16.

que celles de l'Apôtre, se prennent dans un sens moral, & ne peuvent être prises dans le sens exclusif & absolu, que par des hommes qui ont plus d'envie de calomnier que de raisonner ?

p. 4. Nôtre censeur crie à l'impiété, au blasphême, quand on parle d'erreurs enseignées dans l'Eglise ; je ne dis pas par la Chaire, mais par les Docteurs particuliers, selon l'expression de M. Bossuet : erreurs qui peuvent être très-répandues, quoique jamais elles ne puissent être érigées en dogme de foi par la totalité morale des Pasteurs. M. d'Embrun n'apperçoit dans cette doctrine, que l'anéantissement des promesses, que l'hérésie de Luther & de Calvin. Foible Théologien, qui ne sçait pas se servir de ses yeux pour trouver la preuve de ce qu'on lui dit ! Ignore-t-il que des milliers d'ames perissent tous les jours, & peut-être dans son propre Diocèse, parce qu'elles trouvent des docteurs qui les rassurent contre l'anatheme que l'Apôtre dit à quiconque n'aime pas le Seigneur Jesus ?

C'est une erreur de soutenir, que la crainte sans amour suffit pour être réconcilié dans le Sacrement de Penitence. Combien est-elle répanduë, cette erreur !

C'en est une de soutenir, que la vie chrétienne n'a rien d'incompatible avec des chutes & des rechutes mortelles. Quels ravages ne fait-elle pas dans tous nos Diocéses !

C'est une erreur de soutenir, qu'il est permis, à l'occasion des Indulgences, de n'imposer pour les plus grands crimes, que des pénitences très-légéres, & qui n'en méritent pas même le nom. Qui ne sçait qu'une multitude de Confesseurs se conduisent dans le tribunal de la pénitence sur un principe si diamétralement opposé à l'Evangile !

C'est une erreur de soutenir, que le Pape peut dispenser sans cause legitime. Combien obtient-on tous les jours de dispenses d'abstinence, de vœux simples, d'empêchemens dirimans du mariage, sur des prétextes frivoles, ou même sans alleguer aucune cause, pourvû qu'on satisfasse à la taxe ? Avec quelle facilité écoute-t-on les Religieux, qui, ennuyez de l'austérité à laquelle ils se sont engagés par leur profession, demandent à passer dans un Ordre plus mitigé, où ils puissent vivre sans assujéttissement & sans régle ; ou même qui réclament contre leurs vœux solemnels ? Est-il difficile à ces personnes de trouver des Docteurs

qui leur aident à étouffer les remords de leur conscience, & qui leur crient : *La paix, la paix, lorsqu'il n'y a point de paix?* Jer. VI. 14.

C'est une erreur de soutenir, qu'il est permis de ne pas donner gratuitement ce que l'on a reçu de J. C. gratuitement. Que M. d'Embrun nous dise, si cette erreur n'infecte plus les membres du Clergé. „ Je prétens, disoit le Cardinal Contarin, écrivant au „ Pape, qu'une chose n'est pas donnée gratuitement, si elle est „ donnée, lorsqu'on compte de l'argent ; & qu'elle ne soit pas „ donnée, lorsqu'on n'en compte point..... J. C. dit dans „ l'Evangile : Donnez gratuitement. Et il se trouvera quelqu'un „ assez hardi & assez impie pour oser vous dire : Il vous est per- „ mis de ne pas donner gratuitement ! A Dieu ne plaise, T. S. „ P. qu'une doctrine si impie ait cours dans la très-sainte Eglise „ Romaine, la maîtresse des autres Eglises. Je ne sçai, ajoûte „ ce Cardinal, comment tout ce traite à la Daterie ; mais si l'on „ y tient la conduite que je viens de marquer, il faut la corri- „ ger, ou du moins bien penser, & ne pas souiller la doctrine „ de la Ste. Eglise Romaine par des opinions si mauvaises. Si nos „ mœurs sont déréglées ; que nos sentimens soient droits. „ Depuis la remontrance de Contarin, le commerce de la Daterie a-t-il cessé? N'exige-t-on plus d'argent pour les résignations, permutations, collations, unions, séparations, sécularisations, érections, translations, dispenses, & tant d'autres expéditions? Les annates sont-elles abolies? N'y a-t-il plus de tarif, plus de changeurs, plus de vendeurs de colombes? Epist. I. ad Paul. III.

M. d'Embrun peut-il ignorer qu'il y a aussi dans l'Eglise des Casuistes qui justifient ces commerces illicites, ces trafics, ces usures dont la terre est comme inondée? Le S. Esprit a prononcé sa malédiction contre les biens acquis par de voyes promptes : *Substantia festinata minuetur.* Ne cherche-t-on plus de prétextes dans le siecle où nous vivons, pour conserver les richesses d'iniquité que l'on s'est procurées par de telles voies? Proverbes XIII. 11.

Nous ne parlons point des opinions ultramontaines ; l'infaillibilité du Pape ; sa prétendue supériorité au dessus des Conciles généraux ; le pouvoir qu'il s'arroge de déposer les Rois, pour crime d'hérésie. Nous l'avons fait ailleurs. Plus M. d'Embrun y sera reflexion, plus il verra qu'il y a dans l'Eglise des erreurs, & des erreurs très-répandues ; erreurs sur le dogme, erreurs sur

la morale, mais erreurs qui ne passeront jamais en dogme public, parce que J. C. qui n'a pas promis que l'Enfer ne combattra pas, a promis que l'Enfer ne prévaudra pas.

Instruct. de M. de Montp. n. XIV.

Nôtre censeur s'irrite, quand il nous entend dire qu'il y a plus de mille ans que la discipline de l'Eglise va toujours en s'affoiblissant : que les abus se sont multipliés ; que les scandales ont augmenté ; que les Conciles n'ont pu parvenir à une réforme du Clergé, capable d'appaiser la colere de Dieu ; que nous avons péché ; que nous avons commis l'iniquité, qu'il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos Peres. Il appelle cela *peindre le ministere dans un état d'abaissement, qui ne differe gueres de la ruine & de l'extinction, & faire à l'Epouse de J. C. le même reproche que le Prophéte Daniel faisoit à la Synagogue infidéle.*

Instr de M d'Emb. pp. 8. 9.

Siècle malheureux, où les hommes ajoûtent aux péchés de leurs peres, celui de ne vouloir pas être repris, & de canoniser leurs vices, lors même qu'ils les portent aux derniers excès ! Trouvera-t-on depuis dix-sept cens ans un Evêque, qui ait craint de faire injure à l'Eglise, & d'irriter Dieu, en disant comme Daniel : *Il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes & à nos Peres.* Voyez, M. F. où conduit la doctrine orgueilleuse de Molina. „ Seigneur, disoit le Pharisien, je „ vous rends graces, de ce que je ne suis point comme le reste „ des hommes, qui sont voleurs, injustes, & adulteres : ni même „ comme ce Publicain. „ Est-ce là la priere que M. d'Embrun veut substituer à celle de Daniel ?

IX. 7.

S. Luc XVIII 10.

Il ne sçait pas que les reproches qu'il nous fait, retombent sur les plus grands hommes de l'Eglise. Que penseroit-il, s'il nous entendoit dire : „ Elle est tombée, elle est tombée, cette majesté „ & cette gloire ancienne de l'Eglise Romaine ; elle a changé en„ tierement de face. Le Seigneur a couvert de ténébres la fille „ de Sion ; il a précipité du haut du Ciel sur la terre la fille d'Is„ raël, qui étoit si éclatante. Toute la beauté de la fille de Sion „ s'est évanouie ; & celle qui étoit véritablement autrefois la maî„ tresse de la discipline, l'école des vertus ; celle qui étoit féconde „ en saints & en sçavans, se trouve maintenant, dans la plus gran„ de portion, dénuée de toutes ces choses, & plongée dans l'a„ mertume de ses citoyens.... „ Qui ose parler de la sorte ? M. d'Embrun

Marten. Thes. nov. Anecd. T. II. p. 1781.

d'Embrun dira que c'est un disciple de Luther & de Calvin. Non; c'est un Evêque, un Ambassadeur, qui tient ce langage; & où le tient-il? A Rome; dans l'Eglise de S. Pierre; en présence du Sacré College; Carvajal, Evêque de Badajoz, Ambassadeur d'Espagne, & depuis Cardinal. Voilà l'homme sur lequel M. d'Embrun doit faire tomber toute son indignation. Inst. de M. d'Emb. p. 8.

Qu'il en reserve néanmoins une partie pour un Pape assez mal instruit des prérogatives de l'Eglise, pour avoir chargé son Nonce à une Diete de l'Empire d'avouer ingénument „ que depuis „ un tems il s'étoit passé dans le S. Siége bien des choses abo- „ minables, bien des abus, bien des excès dans les Ordonnances „ & Decrets qui en sont émanés; & enfin que tout étoit per- „ verti. Il n'est pas surprenant, continue-t-il, si la maladie „ s'est répandue de la tête dans les membres, & si elle a passé „ des Souverains Pontifes aux Prelats inferieurs. Car nous nous „ sommes tous égarés. (Que M. d'Embrun l'entende) Nous nous „ sommes tous égarés, nous autres Prelats; chacun a marché „ dans ses voyes; il y a longtems qu'il n'y a personne qui fasse „ le bien, non pas même un seul. C'est pourquoi il est nécessaire „ que nous nous humilions tous. „ Humilions nous, M. F. & n'envions point à nôtre censeur le triste avantage de paroître justes, lorsque nous ne le sommes pas. Adrien VI. *Fasciculus rerum expetendarum.* T. 1. p. 345.

Mais voici quelque chose de plus pressant contre M. d'Embrun. Qu'il prenne la peine de lire le Discours que firent les Légats du Pape Paul III. à l'ouverture du S. Concile de Trente. Il y trouvera sa condamnation, comme si nous l'avions nous-mêmes dictée. Les Légats y disent en propres termes, qu'ils ne voyent de ressource aux maux de l'Eglise, qu'en faisant pour son rétablissement, ce qu'Esdras, Nehemie & Daniel firent pour le rétablissement du Temple. Ils insistent sur cette comparaison. Ils exhortent les Evêques à confesser leurs péchés, ceux du peuple, & ceux de leurs peres, comme l'unique moyen d'appaiser la colere de Dieu. Ils avouent que si Dieu nous châtioit selon nos mérites, il y a long-tems que nous serions devenus *comme Sodome & Gomorre.* Ils reconnoissent que Dieu seul est juste, & que tous les hommes sont coupables, *mais surtout nous autres*, à qui „ il ne „ reste, selon l'expression de Daniel, que *la confusion de nôtre vi-* „ *sage, à nous, à nos Rois, à nos Princes & à nos Peres qui ont* Concil. Labb. T. XIV. 734. Dan. IX.

„ *péché.* Mais à vous, qui êtes le Seigneur nôtre Dieu, conti-
„ nuent-ils, appartient la misericorde & la grace de la réconcilia-
„ tion : car nous nous sommes retirez de vous, & nous n'avons
„ point écouté la voix du Seigneur nôtre Dieu, pour marcher
„ dans la Loi qu'il nous avoit prescrite par ses serviteurs les
„ Prophétes. *Tout Israël a violé vôtre Loi*; ils se sont détournés,
„ pour ne point écouter vôtre voix, & la malédiction & l'exé-
„ cration est tombée sur nous. „ (*a*)

Voilà, M. F. le langage que tenoient à Trente les Présidens d'un Concile général; & personne n'y vit le renversement & la ruine de l'Eglise. Il étoit reservé au Président du Concile d'Embrun d'y trouver de quoi accuser l'Evêque de Montpellier, & d'en faire un *Ministre de Charenton.*

Pag. 9.

M. d'Embrun sera-t-il plus heureux dans ses autres griefs? Non, M. F. Il paroit que Dieu l'a livré à un esprit de vertige, qui le fait chanceler comme un homme yvre. Autant de pas, autant de chutes. Nous avons dit que les Juifs, qui sont les branches naturelles de l'olivier, ne paroissoient pas plus coupables que nous, lorsqu'ils ont porté la peine de tout le sang innocent répandu depuis Abel jusqu'à Zacharie. Les Juifs pas plus coupables que nous! Cette parole scandalise M. d'Embrun. Quoi, dit-il, *ces branches corrompues! Ces branches meurtrieres!* Ici son zele s'échauffe; & semblable à ce Peuple qui disoit: Nous avons Abraham pour pere, & à qui J. C. répondoit: Vous avez le Démon pour pere, il prendroit volontiers des pierres pour nous lapider. Mais elles vont retomber sur lui avec impetuosité.

Ps. CVI. 17.

Inst. de M. de Montp. n. XVIII.

Inst. de M. d'Emb. p. 18

Joan. VIII. 39. 44. 59.

Origenes lui portera le premier coup. Sur ces paroles de Jeremie: *j'ai répudié la rébelle Israël, & je lui ai donné l'écrit de divorce*, Origenes dit, que nos derniers tems seront semblables aux

Origen. Hom. IV. in Jerem. Tom. 1. Edit. Huet. p. 70.

(*a*) Le Clergé de France fait la même peinture de l'état déplorable où étoit alors l'Eglise: „ Dieu, dit il, fit naître S. Charles en un tems où on peut dire „ que la couleur de l'or étoit presque toute effacée, & que la pureté de l'argent s'é- „ toit changée en une crasse très sale: que ceux qui devoient être les chefs du corps „ mystique de J. C. étoient tombés en langueur: que le cœur qui le devoit animer, „ n'avoit presque plus de vie: que des aveugles en conduisoient d'autres: que le Ta- „ bernacle du Seigneur menaçoit ruine de tous côtés, & qu'il n'y avoit presque per- „ sonne qui fut propre pour le soutenir. Nous parlons de cette sorte avec les Prophé- „ tes, pour exprimer le malheureux état où se trouvoit l'Eglise, quand Dieu lui „ donna le grand S. Charles Borromée. „ *Lettre Circulaire de l'Assemblée de 1655. pour adopter & publier les Instructions de S. Charles Borromée aux Confesseurs.*

péchés de Juda, ou plûtôt qu'ils *les surpasseront*. En effet, dès que les beaux jours de l'Eglise sont passés, vous n'entendez plus que plaintes & reproches. Le S. Abbé Maxime s'écrie, que nous sommes les hypocrites de ce tems-ci, plus coupables que les Pharisiens; que nous les surpassons en malice.

Serm. Asscet. Tom. I. p. 385.

Alvare Pélage dit, que si Dieu a mepriſé le culte que lui rendoient les Juifs, à plus forte raison le culte que nous lui rendons, est souillé par notre esprit & notre conscience.

De planctu Eccles. fol. 90.

Oresme, fameux Docteur de Paris, Evêque de Lizieux & Précepteur du Roi Charles V. pose pour regle, que Samarie étoit la figure de la Synagogue, & Jerusalem celle de l'Eglise. Après quoi il ne craint point d'appliquer à l'Eglise les paroles d'Ezechiel: „ Vôtre sœur aînée Samarie n'a pas fait la moitié des cri„ mes que vous avez commis; mais vous l'avez surpassée par vos „ excès; " & ces autres d'Isaïe: „ La perfide Israël a paru juste, „ si on la compare avec la perfide Juda. „ C'étoit en presence du Pape & des Cardinaux qu'Oresme parloit de la sorte.

Fasciculus rerum expetend. Tom. II p. 487.

Gerson le fit depuis sous les yeux du Concile de Constance. Il applique à l'Eglise les mêmes textes d'Ezéchiel & d'Isaïe, & reconnoît que l'Eglise devient pire dans ses mœurs, que n'a été la Synagogue, lorsque sa ruine étoit proche.

Tom. II. pag. 311. Edit. nov.

Clémangis, disciple de Gerson, entend de la Synagogue & de l'Eglise, ce que dit Ezéchiel des deux sœurs Oolla & Ooliba. Il prétend que la cadette non-seulement a imité sa sœur aînée, mais qu'elle l'a surpassée par ses crimes, & par les fornications ausquelles elle s'est abandonnée avec plus de fureur.

De statu corrup. Eccl. Cap. 26. n. 2. p. 24. Edit. 1613.

Jacques de Paradis, célébre Chartreux, a composé un Traité exprès pour faire la comparaison des Chrétiens avec les Juifs. Et ce parallele se termine par montrer, que nous ne vallons pas mieux qu'eux, & que nous serons traitez avec encore plus de severité. Combien de témoignages pourrions-nous ajoûter à ceux-ci? Si M. d'Embrun avoit un peu lû les Auteurs qui ont vêcu depuis le dixiéme siécle, il verroit que ce que nous avons dit des maux de l'Eglise dans notre Instruction Pastoralle, est beaucoup au-dessous de ce que les plus saints personnages ont dit & prêché sous les yeux de l'Univers.

Recueil imprimé à Lubech en 1488. *Comparat. Christianorum ad Filios Israël.*

M. d'Embrun insiste sur le Déicide commis par la Synagogue; comme s'il étoit impossible de trouver aujourd'hui des hommes;

qui ayent crucifié J. C. de nouveau. Qui croiroit qu'un Evêque
Hebr. X. 28. 29. feroit si novice dans la doctrine de S. Paul? „ Celui qui a violé la „ Loi de Moïse, est condamné à mort sans misericorde par la dé- „ position de deux ou trois témoins. Combien croyez-vous que „ celui-là sera jugé digne d'un plus grand supplice, qui aura fou- „ lé aux pieds le Fils de Dieu; qui aura tenu pour une chose vile „ & prophane, le sang de l'alliance, par lequel il avoit été sancti- „ fié, & qui aura fait outrage à l'esprit de la grace? " Que de Déicides ce mot de S. Paul nous découvre dans le sein de l'Eglise!

M. d'Embrun devroit sçavoir que l'on crucifie J. C. en bien des manieres. On le crucifie dans sa vérité, quand on lance l'anathême contre des dogmes salutaires. On le crucifie dans ses saintes maximes, quand on autorise les relâchemens dans la morale. On le crucifie dans la discipline qu'il a établie, quand on ouvre la porte du Sanctuaire aux prophanes, & qu'on donne le Saint aux chiens. On le crucifie dans ses membres, quand on les poursuit comme des criminels, & qu'on les chasse hors du camp, en leur faisant porter l'ignominie de leur Sauveur. Les Juifs au tems de J. C. avoient en horreur l'Idolatrie, & se croyoient bien éloignés des crimes de leurs peres, qui avoient fait mourir les Prophétes. Ils ne voyoient pas qu'ils étoient coupables d'une Idolatrie plus dangereuse, qui les portoit à rechercher en eux-mêmes leur propre justice, & qui se termina par leur faire rejetter celui qui leur apportoit la justice qui vient de Dieu. M. d'Embrun voit dans les Juifs le Déicide qu'ils ont commis; & ne trouvant rien de semblable parmi nous, il regarde comme monstrueuse, la comparaison que l'on fait des péchés des Juifs avec les nôtres. Mais si l'on peut être idolâtre sans adorer extérieurement les idoles, on peut être Déicide sans tremper extérieurement ses mains dans le sang du Fils de Dieu. Que nôtre Censeur ne le prene donc pas sur un ton si élevé. Ce n'est pas en disant que nous vallons mieux que les Juifs, que nous appaiserons Dieu; mais plûtôt en reconnoissant humblement que nous sommes encore plus coupables, parce que nous avons reçu plus de graces, & que nous en avons plus abusé. Nous avons pris leur place dans un tems où ils ne s'y attendoient pas. Craignons qu'ils ne prennent la nôtre, dans un tems où l'on ne veut point entendre parler de retranchement dans les branches étrangeres.

„ Y a-t-il rien dans la doctrine de S. Paul, dit M. d'Embrun, „ qui annonce à l'Eglise ces pertes fatales, ces évenemens finis- „ tres qu'on veut lui pronostiquer ? „ Quoi donc, n'est-ce pas S. Paul qui a dit au Gentil : „ Prens garde de ne t'enfler point ; mais „ demeure dans la crainte : car si Dieu n'a pas épargné les bran- „ ches naturelles, tu dois craindre qu'il ne t'épargne encore moins. „ Considere la bonté & la severité de Dieu : sa severité envers ceux „ qui sont tombés ; & sa bonté envers toi, si toutefois tu demeure „ ferme dans l'état où sa bonté t'a mis. Autrement, tu seras re- „ tranché. „ Inst. p. 18. Rom. XI. 20. 22.

Si M. d'Embrun n'est pas effrayé de ces menaces, quel tonnerre sera capable de le reveiller de son assoupissement ? Qu'il souffre au moins qu'elles frappent les oreilles de son peuple. M. d'Embrun ne rapporte de l'Epître aux Romains que ce qu'il y a de consolant pour le Gentil, & il en retranche les prédictions menaçantes. Est-il permis à un Evêque d'endormir & de tromper ainsi le peuple qui lui est confié ? „ Fils de l'homme, est-il dit à Ezechiel, „ si lorsque je dirai à l'impie : Vous serez puni de mort ; vous ne „ lui annoncez pas ce que je vous dis, & si vous ne lui parlez pas, „ afin qu'il se détourne de la voie de son impiété, & qu'il vive ; „ l'impie mourra dans son iniquité ; mais je vous redemanderai „ son sang. „ M. d'Embrun ne craint-il point qu'on ne lui redemande le sang de ceux que S. Paul veut intimider, & que lui, M. d'Embrun, veut rassurer ? Etrange parole ! „ Y a-t-il rien dans „ la doctrine de S. Paul qui annonce à l'Eglise ces pertes fatales, „ ces évenemens sinistres qu'on veut lui pronostiquer ? „ Il est vrai, si S. Paul n'avoit dit que ce que lui fait dire M. d'Embrun, il n'y auroit rien que de consolant pour le Gentil ; mais S. Paul ne s'est pas contenté de dire que *du péché des Juifs vient le salut des Nations* ; que *leur péché est la richesse du monde, & leur diminution la richesse des Gentils*. Ces paroles, qui sont les seules que cite M. d'Embrun, sont suivies de celles-ci : *Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, tu dois craindre qu'il ne t'épargne encore moins*, &c. A quel dessein M. d'Embrun les a-t-il supprimées ? Inst. p. 18. Ezéch. 3. 18.

Ce Prélat objecte, que les avantages de la Synagogue étoient conditionnels, au lieu que les promesses faites à l'Eglise, sont absoluës. M. d'Embrun prétend-il n'accorder à la Synagogue que des avantages conditionnels ? Si c'est sa pensée, il n'a pas assez Instr. de M. d'Emb. pag. 17.

medité ce qu'il dit. Il est hors de doute qu'il y avoit pour la Synagogue des promesses conditionnelles ; mais elles n'étoient pas toutes de cette nature. Supposé que les Juifs eussent rempli les conditions ausquelles leur bonheur étoit attaché, la Synagogue auroit elle subsisté ? Est-ce l'incrédulité des Juifs qui a mis fin au ministere de la Loi, qui a aboli son culte, ses cérémonies, son Sacerdoce ? Qui ne voit que toutes ces choses n'avoient été établies que pour un tems, que l'ancienne alliance devoit faire place à la nouvelle ; que la Loi donnée par Moïse devoit ceder à la grace & à la verité apportées par J. C ? La Synagogue avoit deux sortes de promesses ; des promesses absoluës, & des promesses conditionnelles : Promesses absoluës ; mais pour un tems ; c'étoient celles qui concernoient son culte exterieur : Promesses conditionnelles ; c'étoient celles qui regardoient le bonheur de ses enfans. Les biens de la terre étoient promis aux Juifs, s'ils observoient les préceptes de la Loi ceremoniale, jusqu'au tems où le Messie devoit paroître. Les vrais biens leur étoient promis aussi, s'ils observoient les préceptes du Décalogue : *Quæ faciens homo, vivet in eis.* Mais indépendamment des conditions, & nonobstant l'ingratitude de ses enfans, la Synagogue ne pouvoit être rejettée jusqu'à ce que le Messie, pour lequel elle subsistoit, eût accompli toutes les figures, & mis fin au Sacerdoce d'Aaron. Le Sceptre ne pouvoit être ôté de Juda, jusqu'à ce que celui qui devoit être envoyé, fût venu.

Ezéch. XX. 11.

Tels étoient les avantages de la Synagogue. Ceux de l'Eglise sont infiniment plus relevés : mais il semble que M. d'Embrun ne sçache pas en quoi ils consistent. Veut-il qu'il y ait pour tous ceux qui vivent dans le sein de l'Eglise, des promesses absoluës, comme pour l'Eglise même ? Il convient que cela n'est pas ; & néanmoins il raisonne comme si cela étoit. L'Eglise a des promesses absoluës, soit pour son état exterieur, soit pour son état interieur. L'Eglise doit durer dans son état exterieur jusqu'à la consommation du siécle. Elle n'attend point, comme la Synagogue, un nouveau culte, un nouveau sacrifice, un nouveau sacerdoce. Plus de nouvelles revelations : le S. Esprit lui a enseigné toute verité. Plus de Sacremens nouveaux : ceux qu'elle possede, sont des sources intarissables pour la sanctification de ses enfans. Le ministere sera toûjours le même, parce que J. C. sera toûjours

avec nous. Mais, quelque excellentes que soient ces promesses, celles qui regardent l'intérieur de l'Eglise, sont encore plus sublimes & plus desirables. Dieu a promis de graver sa loi dans le cœur du ses enfans, d'être lui-même leur docteur, & de leur faire accomplir la condition nécessaire pour les faire arriver au salut. Voilà le grand avantage de la nouvelle alliance ; avantage auquel tous les autres se rapportent, & devant lequel ceux de la Synagogue disparoissent entierement. Mais il n'est pas donné à tous d'arriver au salut. Les élus seuls y parviennent. Pour eux la promesse est absolue, parce que „ ceux que Dieu a connu „ dans sa prescience il les a predestinés ; ceux qu'il a prédesti- „ nés, il les a appellés ; ceux qu'il a appellés, il les a justifiés ; „ & ceux qu'il a justifiés, il les a glorifies. „ Le salut est promis eux autres ; mais s'ils perséverent jusqu'à la fin. C'est-à dire que les promesses sont conditionnelles pour un très-grand nombre de fidéles. Car ce n'est qu'en la personne des élus que S. Paul dit : „ Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni „ les Principautés, ni les Puissances, ni les choses présentes, ni „ les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut „ ou de plus profond, ni toute autre créature, ne nous pourra „ jamais séparer de l'amour de Dieu en J. C. nôtre Seigneur. „ De-là que conclure ? Que le Gentil doit trembler dans le sein même de l'Eglise, parce que, si l'Eglise a des promesses absolues, tous ceux qui vivent dans son sein ne jouissent pas de cet avantage.

Rom. VIII, 30.

Ibid. 38. 39.

„ Quel rapport, dit M. d'Embrun, veut-on trouver entre les „ chatimens préparées à ce peuple intraitrable, (le peuple Juif) „ & les hautes destinées des enfans de la nouvelle alliance ? „ Les enfans de la nouvelle alliance, à qui cette qualité convient d'une maniere spécialle, ont de promesses absolues. Leurs hautes destinées n'ont aucun rapport avec les châtimens préparés à un peuple intraitable. Mais si le froment a des promesses absolues, la paille n'a-t-elle point de promesses conditionnelles ? Et dans un tems où la charité de plusieurs sera refroidie, & la foi si rare, qu'à peine le Fils de l'homme en trouvera sur la terre, ceux qui portent le titre d'enfans de la nouvelle alliance, sans en avoir la réalité, ne pouront-ils pas éprouver les mêmes châtimens que ce peuple intraitable, que M. d'Embrun abandonne à la justice

Instr. de M. d'Emb. page. 12.

de Dieu ? C'eſt S. Paul qui le dit. L'Apôtre ne menace, ni l'Egliſe, ni les élus ; mais il menace le Gentil orgueilleux, & l'avertit que les promeſſes qui le concernent, ne ſont que conditionnelles.

Rom. XI. 22. „ Conſidére la bonté de Dieu envers toi, *ſi toutefois* tu demeure „ ferme dans l'état où ſa bonté t'a mis ; *autrement*, *tu ſeras re-* „ *tranché.* „ Le Gentil peut donc être traité comme le Juif ; quoiqu'en diſe M. d'Embrun.

Inſtr. de M. d'Emb. pp. 11. 12. Ce Prélat demande avec un air d'indignation, s'il y a eu un S. Pere, un Interpréte catholique, qui ait vu dans les menaces que font les Prophétes au peuple Juif, la figure des maux que nous faiſons appréhender aux branches étrangeres. Oui : S. Jérôme eſt un Pere de l'Egliſe, un excellent interpréte des divines Ecritures ; & il a vu dans les Prophétes, ce que M. d'Embrun prend pour une impiété, mais ce qui doit être regardé comme une grande vérité.

In Cap. 22. Iſaïa. S. Jérôme, après avoir expliqué de J. C. cet endroit d'Iſaïe : *Je le ferai entrer comme un pieu dans un lieu fermé* &c. ſe demande à lui-même, quel eſt le ſens des paroles ſuivantes, où le contraire ſemble prédit : „ En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, „ le pieu qu'on avoit enfoncé dans un lieu ſtable, ſera arraché ; „ il ſera briſé, & il tombera ; & tout ce qui y étoit ſuſpendu, „ périra ; parce que le Seigneur a parlé. „ S. Jérome donne pour ſolution ce que dit l'Evangile : „ que dans les derniers jours la „ charité de pluſieurs ſe refroidira, „ & ce que dit J. C. „ Penſez-„ vous, lorſque le Fils de l'homme viendra, qu'il trouve de la foi „ ſur la terre ? Le pieu, dit ce S. Docteur, ne ſera pas briſé ; il „ ne tombera pas ; il ne périra pas. Ce ſeroit une impiété de le „ penſer. Mais le pieu ſera ôté du lieu où il étoit enfoncé, c'eſt-„ à-dire de l'Egliſe, à cauſe de l'impiété qui croît chaque jour. „ Et ceux qui auparavant étoient attachés à ce pieu par leur foi, „ ſeront dans la ſuite briſés ; ils tomberont, & périront à cauſe „ de leur incrédulité. Or cela arrivera dans les derniers jours, „ parce que le Seigneur a parlé. „

Il eſt viſible que S. Jérôme donne ici le nom d'Egliſe à la portion de la Gentilité, dont il annonce le retranchement. Sa penſée n'eſt pas que J. C. puiſſe ceſſer d'être avec l'Egliſe ; mais il peut ceſſer d'être avec les branches étrangeres, qui auront mérité par leur ingratitude, d'être abandonnées.

Ce-

Ce que dit S. Jerôme sur Isaïe, il le repete, expliquant cet endroit de Jeremie : „ Ne mettez point vôtre confiance en des paroles de mensonge, en disant : Ce temple est au Seigneur, „ ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur... Allez „ à Silo, au lieu qui m'étoit consacré, où j'ai établi ma gloire dès „ le commencement ; & considerez comment je l'ai traité à cause „ de la méchanceté de mon peuple d'Israël &c. „

„ C'est à nous, qui sommes dans l'Eglise, dit S. Jerôme, qu'il „ est ordonné de ne pas mettre nôtre confiance dans l'éclat ex- „ térieur dont nos temples sont ornés. Le temple du Seigneur „ est celui dans lequel habite la vraie foi & toutes les vertus. Si „ nous marchons dans des voies droites ; si nous suivons la justice ; „ si nous n'adorons point de faux dogmes, Dieu habitera avec „ nous dans la terre qu'il a donnée aux Apôtres & aux hommes „ Apostoliques, qui sont nos peres.... Mais si nous faisons de „ l'Eglise une maison de trafic, & que tous les crimes y habitent, „ Dieu nous traitera comme il a traité Silo, & le temple dans „ lequel les Juifs mettoient leur confiance. Car, comme Silo a „ servi d'exemple pour ceux qui s'appuyoient sur le temple, la „ destruction du temple est aussi un exemple pour nous, quand „ le tems sera arrivé dont il est dit ; *Pensez-vous que lorsque le „ Fils de l'homme viendra, il trouve de la foi sur la terre ? SICUT igitur Silo templi exemplum est ; ita templum nobis, quando tempus advenerit illius testimonii : Putas, veniens Filius hominis inveniet fidem super terram* ? Et plus bas S. Jérôme dit encore : „ Dieu a „ rejetté Silo ; il rejettera le temple. Il a rejetté les dix Tribus ; „ il rejettera la Tribu de Juda & celle de Benjamin. Tout ce qui „ est dit à ce peuple, prenons le aussi pour nous, si nous le sui- „ vons dans sa prévarication : *Abjecit Silo ; abjecturus & templum : abjecit decem Tribus ; abjecturus & duas. Quidquid illi populo dicitur, INTELLIGAMUS ET DE NOBIS, si similia fecerimus.*

In Cap. 7. Jerem.

Que M. d'Embrun ne croye pas éluder l'autorité de S. Jérôme, en regardant ceci comme des traits échappés. Il s'agit d'un dogme enseigné, établi, inculqué par tout où le Saint en trouve l'occasion. Nous avons rapporté dans nôtre derniere Lettre au Roi, ce qu'il dit à ce sujet dans son Commentaire sur Sophonie. Pour achever de fermer la bouche à nôtre censeur, citons encore ce

petit mot du Commentaire sur Ezéchiel, où S. Jérôme fait craindre à la Gentilité convertie, le châtiment que Samarie & Jerusalem, rprésentées par Oolla & Ooliba, avoient attiré sur elles : *Quorum pœna gentibus timor est, imò his qui ex gentibus crediderunt, ne similia patiantur, si ea fecerint quæ fecit Samaria & Jerusalem.*

In Cap. 23.

M. d'Embrun nous a défié de lui citer un S. Pere qui ait vû dans les predictions menaçantes que Dieu fait à la Synagogue, la figure des maux que nous devons apprehender. Nous pourrions avec plus de fondement lui demander à lui-même, s'il y a un Pere de l'Eglise, qui n'ait appliqué aux Chrétiens ce que les Prophetes ont dit de plus fort contre les Juifs.

In Jerem. Homil. IV. p. 71. Edit. Huet.

Origenes, que nous avons déja cité, dit, en expliquant Jeremie, que les reproches que Dieu a fait à Juda, il nous les fait : que c'est de nos péchez qu'il parle ; nous qui, en lisant les châtimens exercès sur le peuple Juif, ne craignons point, & à qui il ne vient pas même dans l'esprit de dire : *Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, à plus forte raison ne nous épargnera-t-il pas ?* S'il a arraché ceux qui se glorifioient d'avoir pour racine les Patriarches Abraham, Isaac & Jacob, nous épargnera-t-il, si nous les imitons dans leur prévarication ? Origenes rappelle cette verité en plusieurs endroits, & l'inculque avec autant de soin que S. Jerôme. Peut-on même penser autrement, quand on lit avec attention l'Epître aux Romains, & que l'on sçait que Dieu ne fait point acception de personne ?

pag. 11.

M. d'Embrun traite d'*explications sacriléges*, l'application que nous faisons à l'Eglise des prophéties, où Isaïe, Joël, Ezéchiel & Daniel, prédisent des chutes dans les étoiles, un obscurcissement dans le soleil & dans la lune, une revolution dans le ciel. Il appelle cela *abuser outrément des textes sacrés* ; être *conjuré contre l'Eglise de J. C. avoir perdu tout sentiment de religion.*

pag. 13.

De Eccles. statu. corrup. Cap. 26. n. 28. p. 24.

Connoît-il la Religion, lui qui parle de la sorte ? „ Parcourez avec soin *ce qu'ont dit les Prophetes*, disoit Clémangis en s'addressant à l'Eglise, ou plûtôt à la paille qu'elle renferme. „ Considérez *dans ces sources sacrées* vôtre état & vôtre confusion „ qui n'est pas éloignée, mais qui vous menace de près ; vous „ verrez quel est le terme qui vous attend, & avec quel malheur, „ quel danger pour vous, vous vous êtes plongée depuis si long-„ tems dans tant d'ordures. Que si vous n'écoutez pas *les Pro-*

„ *phétes, & que vous ne croyez pas qu'ils parlent de vous*, lorsqu'ils
„ prédisent de si grands maux, *vous vous trompez vous même*:
„ l'erreur qui vous abuse, est trop dangereuse; car *c'est de vous*
„ *qu'ils ont prophétisé* : & les *malheurs dont ils menacent*, tom-
„ beront sur vous, si vous ne changez de vie. Mais je veux
„ que leurs prédictions ayent un autre objet; que pensez-vous
„ de la prophétie qui vous regarde, c'est à-dire de celle de S.
„ Jean dans l'Apocalypse ? Ne croyez-vous pas dumoins qu'elle
„ est en partie faite pour vous? Vous n'avez pas perdu la pu-
„ deur avec le sentiment jusqu'au point de nier ces choses. Voyez
„ donc cette prophétie, & lisez la condamnation de la grande
„ prostituée, qui est assise sur les grandes eaux. Considerez là vos
„ belles actions & vos malheurs à venir. „

Ce que Clémangis veut que l'on fasse, nous l'avons fait, quoique légerement, dans nôtre Instruction. Nous avons montré la conformité des Prophéties anciennes avec celles de l'Apocalypse, & fait observer que S. Jean rappelle les mêmes événemens prédits par Isaïe, Joël, Ezéchiel & Daniel. M. d'Embrun l'a vu, & il n'a osé le nier : mais il n'a pas eu le courage de le confesser. Il a mieux aimé supprimer ce que nous tirions de l'Apocalypse, & chercher querelle sur l'usage que nous faisons des Prophéties anciennes.

A quoi pense M. d'Embrun, de nier que les Prophéties que nous avons rapportées d'Isaïe, de Joël, d'Ezéchiel & de Daniel, annoncent une défection dans les Pasteurs mêmes? il ne s'agit point du ministere en corps, comme le voudroit faire entendre ce Prélat. Nous savons avant lui que le ministere ne sauroit périr. Mais ne peut-il y avoir d'obscurcissement dans le Soleil, de chûtes dans les étoiles, que par l'extinction totale du ministere? Quand toutes les Eglises d'Orient ont été retranchées, qu'elle chute n'a-t-on pas vû dans les Astres qui y présidoient ? Quand la Religion s'est éteinte en Afrique, quelle revolution dans un Ciel, qui jusques là avoit brillé avec tant d'éclat? Qui nous a assurés que nous ne serons pas traittés de même ? Dès le douzième siecle, Pierre de Blois s'écrie : „ ceux qui devoient être les lumieres du
„ firmament, sont devenus des tâches dans la Lune : le Soleil & Serm. LX. p. 374.
„ l'air se sont obscurcis par la fumée qui sort du puits.... La
„ lumiere s'est changée en ténébres; & c'est pour cela que, selon

„ la parole de Jérémie, *le Seigneur a rejetté son Autel: il a donné* „ *sa malediction à son Sanctuaire.* „

Que M. d'Embrun pése bien toutes ces paroles. Il n'y en a aucune qui ne porte contre lui. Il ne veut pas que l'on fasse au ministere l'application de Propheties qui annoncent un obscurcissement dans le soleil, des tenebres dans la lune, des chutes dans les étoiles; & voici un auteur très-catholique, qui fait précisement tout ce qu'il nous reproche. M. d'Embrun ne voit dans ces prophéties que „ l'image effrayante du monde rentrant dans „ le néant d'où il étoit sorti. J. C. dit-il, a employé les mêmes „ expressions, pour nous representer, non pas un obscurcissement du ministere, mais la destruction entiere de l'Univers, „ qui doit preceder son redoutable jugement. Il les a aussi appliquées à la ruine du Temple, & à l'extinction de la Synagogue. „ Mais jamais dans ces lugubres peintures, il n'a donné l'image „ de son Eglise. Si elle trouve place dans ces tableaux, ce n'est „ que pour y briller avec éclat, pour y paroître dans le plus „ bel ordre au milieu de la confusion. „

Inst. Past. p. 12.

Quand on parle avec ce ton decisif, il faudroit être un peu plus versé dans la Tradition que M. d'Embrun. Conduisons le encore une fois au Concile de Trente, pour y recevoir les instructions dont il a tant de besoin.

Vicedominus lui dira en présence de tous les peres, qu'on ne doit pas restraindre à la destruction de l'Univers, les prédictions que l'Eglise nous fait lire dans l'Evangile du XXIV. Dimanche d'après la Pentecôte: *Erunt signa in sole & lunâ &c.* Ce Théologien fait remarquer, que les signes qui devoient précéder la captivité de Babylone, furent predits par les Prophétes: „ que J. „ C. nous a donné aussi plusieurs signes pour connoître la ruine „ de la Jerusalem charnelle, & en même tems de nôtre Jérusalem „ spirituelle; & ces différens signes sont, dit-il, si mêlés les uns „ avec les autres, que les uns conviennent à la chute de la premiere Jérusalem, & les autres à cette seconde.... Ce qui n'a „ pas été fait sans mystére, dit Vicedominus. „ Quel est-il ce mystére, M. T. C. F. Il est bien éloigné des pensées de M. d'Embrun. „ Nons devons comprendre, dit Vicedominus, par „ cette espece de confusion qui regne dans ces endroits de l'Ecriture, qu'il n'y a *aucun signe* si propre, & si particulier à la

Vicedom. Franciscain, dans le discours qu'il prononca le 24. Dim. d'après la Pent. Concil. Labb. To. XIV. p. 1693.

„ ruine des Juifs, *qui ne puisse être appliqué à nôtre Jérusalem.* „ Il ajoûte, que cela a déjà été vérifié par rapport à l'Eglise orientale, & qu'on peut l'étendre facilement jusqu'à nôtre tems ; car, dit-il, „ nous ne devons plus penser maintenant à la Jérusalem des „ Juifs & à l'Eglise Grecque, que pour deviner & conjecturer „ de ce qui leur est arrivé, ce qui nous arrivera aussi, à nous „ qui sommes travaillés d'une semblable maladie. *Que celui qui* „ *lit, entende ce qu'il lit* : car c'est là où est nécessaire la sagesse „ & la prudence. „ Que M. d'Embrun l'entende, s'il a des oreilles pour entendre. Vous voyez que les prétendues erreurs dont il nous accuse, faisoient le sujet de l'édification du Concile de Trente dans la bouche de ses Théologiens. Apprenons lui encore, puisqu'il ne le sçait pas, que les Evêques y tenoient le même langage.

„ Si quelqu'un, disoit le célébre Richardot, Evêque d'Arras, „ considére l'état présent de la Religion chrêtienne, & le com- „ pare avec les tems passés, il verra aisément *que nous sommes ré-* „ *duits aux mêmes extrémités*, où, selon les Auteurs sacrés, la „ ville, le temple & la religion des Juifs étoient lors de leur ruine. „ Et de-là on peut conjecturer que *nous sommes menacés des mê-* „ *mes malheurs*, qui tomberent sur cette grande ville & sur cet „ auguste temple.... Pour nous, dit ce sçavant Prélat, quoique „ nous ne soyons pas réduits encore à déplorer nôtre ruine en- „ tiere, & que nous soyons plûtôt dans un état, où nous l'ayons „ à craindre comme prochaine, que comme présente ; quoique „ nous souffrions déjà les mêmes pertes & les mêmes divisions „ que les Juifs ont souffertes : il faut pourtant tâcher de prendre „ des mesures pour prévenir *le naufrage dont nous allons être en-* „ *gloutis*. Car le même Dieu qui, *après avoir rejetté le peuple Juif*, „ a suscité des enfans à Abraham, des pierres, pour ainsi dire, „ du Paganisme, pourra facilement procurer à l'Eglise, son épou- „ se & sa colombe, *une retraite parmi les nations désertes & bar-* „ *bares*. C'est pourquoi, pendant qu'il est encore tems de délibé- „ rer, appliquons nous y sérieusement : de peur que la Répu- „ blique chrêtienne, qui vacille & est sur le penchant de sa chu- „ te, ne tombe à vos pieds, Mes Révérends Peres, après avoir „ reçu tant de blessures. „ Ibidem. p. 1654.

Un Evêque, qui tenoit ce langage au Concile de Trente,

étoit écouté, respecté, applaudi. Un Evêque qui le tient aujourd'hui, est accusé, decrié, mis au rang des coupables. Jugez de-là, M. T. C. F. combien les maux de l'Eglise sont augmentés. Richardot seroit dans nôtre siècle un homme, dont M. d'Embrun demanderoit la condamnation. Et dans le tems que Richardot parloit, un Evêque qui l'auroit accusé d'hérésie, auroit été lui-même condamné. C'est donc M. d'Embrun qui est dans l'erreur, en soutenant que les malheurs qui sont tombés sur la Synagogue, ne peuvent tomber sur cette multitude de bois sec & aride, dont le champ de l'Eglise est tout défiguré. Depuis plus de 800. ans tous les monumens de la Tradition sont remplis de plaintes & de gemissemens sur les maux de l'Eglise. Et ce Prélat ne nous parle que de prédictions consolantes, que de triomphes, que de victoires. *Mon peuple, ceux qui te disent heureux, te trompent & te seduisent.* A qui devons-nous croire, de M. d'Embrun qui contredit toute la Tradition, ou de la Tradition qui contredit M. d'Embrun?

Isaïe III. 12.

L'application que nous faisons de l'endroit où Ezéchiel voit le Ciel s'obscurcir à la mort du Roi d'Egypte, le soleil se couvrir d'une nuée, la lune ne répandre plus sa lumiere, & toutes les étoiles du Ciel pleurer sur sa perte; cette application, dis-je, irrite M. d'Embrun plus qu'aucune autre. „ Ne faut-il pas, dit-„ il, être animé d'une haine violente contre l'Eglise, pour ap-„ pliquer au ministere qui la dirigera jusqu'à la consommation „ des siécles, les mêmes menaces & la même décadence, que „ Dieu annonçoit aux ennemis de son culte & de ses autels? „ Pour M. d'Embrun, il ne voit dans tout ce Chapitre d'Ezéchiel, que l'histoire anticipée des révolutions qui menaçoient Pharaon & l'Egypte, en punition de l'orgueil de ses peuples & de ses Rois.

P. 13. 14.

Qu'un Juif se contentât de l'écorce, & crût avoir trouvé dans ce premier sens de la prophétie, tout ce qu'elle contient, nous n'en serions point étonés, M. T. C. F. Mais qu'un Chrêtien, un Docteur, un Archevêque ne pénétre pas plus avant; & que après dix-sept cens ans de possession où est l'Eglise, d'expliquer l'Ecriture d'une maniere plus sublime, M. d'Embrun ne sçache pas s'élever au dessus du Juif, pour lequel il montre tant de mépris, c'est ce qui paroit incompréhensible.

Hé ne sçait-il pas qu'il est fait mention dans l'Apocalypse;

d'une Egypte ſpirituelle ? Ce ſeul mot auroit dû lui ouvrir les yeux ſur le ſens de la prophétie.

Quand on fait les œuvres des méchans, on mérite d'être confondu avec les ennemis de Dieu. Vôtre pere étoit Amorrhéen, & vôtre mere Céthéenne, eſt-il dit au Juif qui ſe glorifioit d'appartenir à Dieu. Diſons nous le à nous-mêmes. Qu'étions-nous au jour de nôtre naiſſance, au jour où Dieu nous vît jettés ſur la terre, foulés aux pieds, & couverts de nôtre ſang ? Par une miſéricorde toute gratuite, il nous dit : Vivez ; quoique vous ſoyez couverts de vôtre ſang, vivez. Il nous a lavés dans l'eau ; il a répandu ſur nous une huile de parfum ; il nous a revêtus des habillemens les plus fins ; il nous a parés des ornemens les plus précieux ; il nous a nourris de la plus pure farine. Nous avons acquis une parfaite beauté. Nous ſommes parvenus juſqu'à la dignité d'épouſe & de Reine. Nôtre nom eſt devenu célébre parmi les peuples à cauſe de l'éclat de nôtre viſage. Mais la magnificence des dons que nous avons reçus, nous a fait oublier celui de qui nous les tenions. Nous avons mis nôtre confiance en nôtre beauté. Nous nous ſommes glorifiés en nous-mêmes. Nous avons dit : Ce n'eſt pas Dieu qui eſt le Toutpuiſſant ſur nôtre cœur, dans les choſes qui regardent le ſalut. Nous ne ſommes point obligés de lui rapporter par amour toutes nos actions. Que le Juif l'aime pour rentrer en grace avec lui : il le doit, parce qu'il eſt Juif ; mais nous qui ne ſommes point eſclaves, nous qui ſommes les enfans, nôtre privilége eſt de trouver dans le ſang répandu pour nous, la diſpenſe d'aimer. Les ornemens précieux que nous tenions de la pure libéralité de nôtre Dieu, ſon or, ſon argent ; nous en avons revêtu l'idole de nôtre libre arbitre. Le pain que Dieu nous avoit donné, la plus pure farine, l'huile & le miel dont il nous avoit nourris ; nous les avons offerts à un autre. Et après ces abominations & ces proſtitutions, nous nous vantons d'être le peuple de Dieu : nous nous offenſons d'une comparaiſon qui nous rappelle à nôtre premiere origine : nous ne voulons voir dans la mort de Pharaon, & dans la déſolation de l'Egypte, que des prédictions qui ne conviennent *pas même au peuple figuratif.* Gentil ſuperbe ! „ Tu dis : Je „ ſuis riche, je ſuis comblé de biens, & je n'ai beſoin de rien ; „ & tu ne ſçais pas que tu es malheurux, & miſérable, & pau-

Ezéchiel XVI.

Inſtr. de M. d'Emb. p. 13.

Apoc. III. 17.

Ibid. II. 5. „ vre, & aveugle, & nud. Souviens toi de l'état d'où tu es dé„ chu : fais pénitence, & rentre dans la pratique de tes premieres „ œuvres : autrement J. C. va venir, & ôtera ton chandelier „ de sa place.

Mais loin d'être intimidés par ces menaces si terribles, nous mettons une partie de nôtre sainteté, & peut-être la mettons-nous toute entiere, à soutenir que de tels malheurs ne nous regardent point : nous croyons la gloire de Dieu intéressée à en bannir jusqu'au souvenir : nôtre zéle s'échauffe contre ceux qui nous les rappellent.

Quand Michée de Morasthi prophétisa au tems d'Ezéchias, & qu'il dit : Sion se labourera comme un champ ; Michée fut écouté ; Ezéchias & tout le peuple s'humiliérent, & Dieu differa le châtiment. Mais quand Urie, fils de Sémeï, & quand Jérémie renouvellerent la prediction, Urie fut mis à mort, & Jérémie dans les liens. On les traitoit de la sorte, par zéle, disoit on, pour la gloire de Dieu & pour l'immutabilité de ses promesses. Etoit-on plus innocent au tems d'Urie & de Jérémie ? Non. Les péchés étoient montés à leur comble.

Combien de fois nos Peres ont-ils été menacés de se voir enlever le flambeau de l'Evangile ? Nous venons d'entendre un Théologien & un Evêque le prêcher hautement devant un Concile général : on retrouve la même chose dans les discours des autres Théologiens du S. Concile de Trente. Avant eux le pieux Abbé Blosius l'avoit dit expressément. Après eux le Card. du Perron se crut obligé de le dire au Pape Paul V. de lui déclarer „ qu'il „ étoit incertain si Dieu, pour châtier les vices de la chrétienté, „ voudroit un jour permettre que la Religion catholique fut op„ primée en Italie, voire possible bannie de l'Europe, comme „ elle l'avoit été de l'Afrique & de l'Asie, & s'aller achever de „ transférer aux Indes & en l'autre hémisphere : chose que Sa S. „ avoit à désirer surtout que Dieu détournât des ans de son „ Pontificat. „ Nos Peres entendoient ces menaces, & ils n'y trouvoient rien de contraire aux promesses de J. C. Aujourd'hui elles nous irritent, parce que nous ne sommes pas assez humbles pour confesser que nous sommes coupables, & que nous sommes assez orgueilleux pour vouloir, en faisant le mal, passer pour gens de bien.

Everhard Sillicus Provincial des Carm. An. Païen relig. de l'étroite Observance Concil. T. 14. p. 1106. & 1942. Blosius Instit. spirit. p. 294

Oeuvr. de du Perron Lettr. au Roi Henry IV. touchant l'état des affaires de Venise. p. 875.

Nous

Nous sommes coupables, dira-t-on; mais nous ne le sommes pas des excès que vous nous imputez. Vous nous rendez responsables des sentimens de quelques particuliers. Nous les désavouons. Nous pensons très différemment. Est-il juste de nous envelopper dans une même condamnation avec eux?

Quoiqu'il ait plu à Dieu, M. T. C. F. de me donner une très-grande opposition pour les faux dogmes qui se répandent parmi nous, je n'ai pas laissé de me mettre moi-même au rang des coupables, parce que je suis membre du corps qui les renferme. Daniel se confesse à Dieu, comme s'il eût participé à tous les péchés de sa nation. Fussions-nous aussi innocens que Daniel, il faudroit toujours nous regarder comme chargés des iniquités de nos freres. Mais sommes-nous aussi innocens que nous le pensons? Avons-nous fait, (je parle des Pasteurs) tout ce que Dieu demande de nous pour empêcher l'erreur de corrompre les ames? Ne disons rien de la tolérance accordée au Molinisme en ce qui concerne le dogme. Avons-nous fait tout ce qu'il falloit pour empêcher que les relâchemens du Molinisme sur les mœurs ne fissent du progrès? Nous avons, il est vrai, condamné les maximes de la morale corrompue; mais les auteurs ont été épargnés presque toujours. Qu'en est-il arrivé? Que les Jesuites qui auroient dû être dénoncés dans toutes les chaires, ont continué à répandre le venin de leur doctrine, nonobstant les flétrissures réitérées qu'elle recevoit. D s hommes soutiennent opiniatrément des erreurs qui tuent les ames. Nous le sçavons: nous le voyons depuis plus d'un siécle. Et ces mêmes hommes jouissent dans l'Eglise de tous les honneurs que l'on accorderoit aux Ministres les plus distingués. On les met dans toutes les places, on leur donne tous les emplois. Eux qu'il falloit corriger & instruire: eux qui par leur morale autorisent les plus énormes excès, on les a faits Confesseurs des Rois, Confesseurs de tous les Grands. On a confié à un Marini la conscience du Roi * d'Espagne, & à un P. Tellier celle du feu Roi: le P. Tellier, défenseur des Idolatries Chinoises, & condamné à Rome même: Marini, auteur d'un livre plein d'excès scandaleux! Qui pourroit faire l'énumération de tous les Jésuites attachés aux maximes perverses de la Société, que l'on a vu néanmoins, & que l'on voit encore occuper des places importantes dans l'Eglise? Un Casnedi a été Qualificateur des Inquisitions gé-

* Louis. I.

nérales d'Espagne & de Portugal ! Quelles mesures a-t-on prises contre ces ennemis déclarés de la morale de J. C? Dans quelques occasions particulieres on a cru faire beaucoup de les obliger à désavouer de bouche, ce que l'on sentoit qu'ils retenoient dans le cœur. D'autres-fois on s'est contenté de signes équivoques. Presque toujours on a cru avoir rempli toute justice, en exigeant d'eux des paroles que l'on sçavoit qu'ils avoient violées mille fois. Il auroit fallu assembler un Concile général ; y condamner les erreurs & les auteurs qui les ont avancées ; obliger tous les Jésuites, sans exception, à les condamner ; suivre de prés ces hommes rusés ; découvrir leurs subterfuges ; les faire connoître dans toutes les Eglises ; avertir les fidéles de se défier d'eux : & en venir aux derniers remedes, s'ils ne se corrigeoient pas. Voilà ce qu'il falloit faire, & ce que l'on auroit fait au tems des Ambroises, des Basiles, des Augustins & des Grégoires. Trouvera-t-on un exemple d'une pareille tolérance ? Tolérer des Prêtres répandus par toute la terre, qui enseignent des erreurs exécrables, & qui les enseignent partout avec une opiniatreté invincible ; n'est-ce pas se rendre complice de leurs iniquités ? N'est-ce pas y participer, à proportion de la négligence ou de l'indifférence que l'on montre pour y remédier ? Ne disons point que nous sommes purs & exempts de leurs erreurs. Disons plûtôt, & ne nous lassons point de le dire, que nous avons péché, que nous avons commis l'iniquité, qu'il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos Peres : que nous ne vallons pas mieux que ceux qui ont déjà été retranchés, & que quand Dieu nous ôteroit sa vigne pour la donner à d'autres vignerons, & qu'il nous traiteroit avec la même sévérité que l'Egypte, nous n'aurions aucun sujet de nous plaindre.

Instr. p. 42. M. d'Embrun est forcé de convenir qu'il n'y a de promesses absolues pour aucun des peuples qui composent actuellement l'Eglise. Qu'il nous laisse tirer les conséquences de ce principe. Autant il se met en contradiction avec lui-même, autant il s'acorde avec ce que nous avons enseigné. La possibilité du retranchement une fois établie, les prédictions menaçantes peuvent nous regarder. Et dès-lors les applications de l'Ecriture, qui ont si fort révolté M. d'Embrun ; les Prophéties qui annoncent des malheurs, des châ-

tes dans les étoiles, un obscurcissement dans le soleil: tout s'explique naturellement: rien qui n'ait des fondemens solides dans la révélation: rien qu'une triste expérience n'ait justifié déjà plus d'une fois.

Mais l'Eglise, dit M. d'Embrun, ne laissera pas de subsister nonobstant ses pertes. Qui peut douter de cet article de nôtre foi? Ne l'avons-nous pas reconnu de la maniere la plus précise? En parlant de retranchemens, nous ne l'avons fait apprehender qu'après que les Juifs entés de nouveau sur leur propre tronc, auront acquis à l'Eglise de nouveaux peuples, qui lui conserveront l'étendue qu'elle doit avoir. Combien de nations qui n'ont point encore été éclairées des lumieres de la foi? Si Dieu les destine dans sa miséricorde à être la conquête du Peuple Juif, l'Eglise peut cesser d'être en Europe, & être plus étendue qu'elle n'a jamais été. Par rapport à l'Europe même, combien de moyens imprevus à l'esprit humain, par lesquels Dieu peut tempérer sa colere par sa miséricorde! Ibid. p. 18.

„ Si, sur la fin des siécles, dit encore M. d'Embrun, Dieu „ jette un regard de miséricorde sur la Nation Juïve, *ces misé-* „ *rables restes de la Synagogue* viendront à leur tour enrichir „ l'Eglise des Gentils; mais y viendront-ils pour *la dominer ET* „ *POUR LA REFORMER?* „ Ibid.

Voyez, M. F. avec quel dédain ce Gentil traite ceux d'où le salut nous est venu. Si quelques-uns sont ennemis à cause de nous, S. Paul nous apprend que ceux qui sont reservés à consoler l'Eglise dans les derniers tems, sont très-chers à cause de leurs peres. M. d'Embrun a-t-il donc oublié que ce n'est pas nous qui portons la racine? mais que c'est la racine qui nous porte? Il appelle l'Eglise, l'Eglise des Gentils. Mais par cette expression prétend-il mettre les Juifs en oubli? L'Eglise est composée des Juifs & des Gentils. Les Juifs sont la racine & le tronc. Les Gentils, des branches tirées du Sauvageon, & entées contre la nature, pour recevoir le suc qui coule de la racine. Ceux au contraire que M. d'Embrun appelle de *miserables restes*, sont les branches naturelles, qui auront cet avantage que n'ont pas eu les Gentils, d'être entées sur leur propre tronc. Un peu de levain tiré de la masse des Juifs, & jetté dans le monde, y a fait lever la pâte immense des Gentils: que sera-ce quand la masse toute entiere des

Juifs sera appellée à la foi? Si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi; si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi. Le petit nombre réservé pour empêcher Israël de devenir semblable à Sodome & à Gomorrhe: ceux que S. Paul appelle les prémices, sont devenus nos peres, nos maîtres, nos chefs, les instrumens dont Dieu s'est servi pour nous donner la vie, á nous qui étions sans espérance & sans Dieu en ce monde. Que sera-ce, quand il sortira de Sion un Libérateur qui bannira l'impiété de Jacob, & que tout Israël sera sauvé?

Isaïe XXX 25. 26.

Qui le verra, ce tems heureux, où Sion quittera ses habits de deuil pour se revêtir des habits de gloire! „ Jérusalem, Cité de „ Dieu, le Seigneur t'a chatiée à cause des œuvres de tes mains. „ Rens graces au Seigneur pour les biens qu'il t'a faits, & benis „ le Dieu des siécles, afin qu'il rétablisse en toi son tabernacle, & „ rappelle à toi tous les captifs; & que tu sois comblée de joie „ dans tous les siècles des siècles. Tu brilleras d'une lumiere é- „ clatante, & tu seras adorée de tous les peuples jusqu'aux extré- „ mités de la terre. Les nations viendront à toi des climats les „ plus reculés; & t'apportant des présens, elles adoreront en toi „ le Seigneur, & considéreront ta terre comme une terre vrai- „ ment sainte: car elles invoqueront le grand nom au milieu de „ toi. Ceux qui te mépriseront, seront maudits de Dieu. Ceux „ qui te noirciront par leurs blasphemes, seront condamnés; & „ ceux qui t'édifieront, seront benis du ciel. Pour toi, tu te ré- „ jouiras dans tes enfans, parce que le Seigneur les benira tous, „ & qu'ils se reuniront tous en lui. Heureux sont tous ceux qui „ t'aiment, & qui mettent leur joie dans ta paix! Les portes de „ Jérusalem seront bâties de saphirs & d'émeraudes; & toute l'en- „ ceinte de ses murailles, de pierres précieuses. Toutes ses places „ publiques seront pavées de pierres d'une blancheur & d'une „ beauté singuliere: & l'on chantera le long de ses rues, Alle- „ luia. „

Cantique de Tobie XIII. 11. & suiv.

Est-ce dans ces divines paroles que M. d'Embrun a puisé les idées basses & rampantes qu'il se forme du retour des Juifs? Seigneur, ouvrez lui les yeux, & qu'il voye l'éclat de ces hommes que vous destinez à être la ressource de vôtre Eglise. Il ne sçait pas que c'est vous qui faites les saints, qui tirez de la poussiere ceux que vous élevez au faite de la grandeur; & que de la mê-

me masse qui fait les vases d'ignominie, vous avez le pouvoir d'en faire des vases de gloire.

Ces miserables restes de la Synagogue viendront enrichir l'Eglise; mais viendront-ils pour y dominer? Instr. p. 17.

Non : ils ne viendront point dominer; mais ils viendront nous apprendre à ne pas dominer : *Non dominantes in Cleris.* I. Petr. V. 3.

Viendront-ils réformer?

Oui : parce qu'il y a beaucoup d'abus, & que toute chair a corrompu sa voie. Elie est destiné pour rétablir toutes choses, *restituet omnia.* Que les maux sont grands, quand ils ont besoin d'un pareil remede! Que M. d'Embrun lise les Ecritures avec attention; rien n'égale la magnificence des expressions qu'employent les Prophétes, pour décrire les misericordes de Dieu sur la maison d'Israël dans les jours du renouvellement. M. d'Embrun paroit le craindre, ce renouvellement. Il n'ose envisager la reforme, même de loin. Déja il regle les rangs, & veut que les Juifs, toujours dans l'humiliation, tiennent le dernier. „ Pauvre Jerusalem, „ enyvrée de maux, & non de vin : voici ce que dit votre Domi- „ nateur, vôtre Seigneur & vôtre Dieu, qui combattra pour son „ peuple : Je vais vous ôter de la main cette coupe d'assoupisse- „ ment, cette coupe où vous avez bû de mon indignation jus- „ qu'à la lie; vous n'en boirez plus à l'avenir. Mais je la mettrai „ dans la main de ceux qui vous ont humiliée, qui ont dit à „ vôtre ame : Prosterne toi, afin que nous passions; & vous „ avez rendu vôtre corps comme une terre qu'on foule aux pieds, „ & comme le chemin des passans. „ S. Math. XVII. 11. Isaïe LI. 22. 23.

De serieuses réflexions sur cet endroit d'Isaïe, conviendroient mieux que les idées pleines de faste & d'orgueil, dont M. d'Embrun se nourrit. Il ne voit dans les Juifs que de *miserables restes*, qui seront trop heureux de se tenir à ses pieds. Dieu a sur son peuple des desseins bien differens: „ Les enfans de ceux qui vous avoient humiliée, viendront „ se prosterner devant vous; & tous ceux qui vous décrioient, „ adoreront les traces de vos pas, & vous appelleront la Cité du „ Seigneur.... Parce que vous avez été abandonnée & exposée à „ la haine, & qu'il n'y avoit personne qui passât jusqu'à vous; „ je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais, & dans „ une joie qui durera dans la succession de tous les âges..... „ Tout vôtre peuple sera un peuple de justes; ils possederont la Ibid LX. 14. 15. 22. 22.

„ terre pour toûjours, parce qu'ils seront les rejettons que j'ai „ plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire. „ Mille sortiront du moindre d'entre eux ; & du plus petit, „ tout un grand peuple. Je suis le Seigneur ; & c'est moi qui fera, „ tout d'un coup ces merveilles, quand le tems en sera venu. „

Vous seul le connoissez, ô mon Dieu, ce tems où vous devez rappeller les Tribus de Jacob, & rétablir le Royaume d'Israël. Il y a déjà dix-sept cens ans que vous faites porter le poids de vôtre indignation à un peuple qui avoit abusé de vos dons, un peuple dont l'ingratitude étoit parvenue aux derniers excès : Deut. 32. 15 *Incrassatus est dilectus & recalcitravit.* Vous nous avez donné la place qu'occupoit ce peuple ingrat. Ingrats à nôtre tour, nous meritons d'être châtiés avec encore plus de severité, parce que ayant l'exemple d'un traitement si rigoureux, nous n'en avons pas profité. Les prédictions menaçantes de celui que vous nous avez donné pour Apôtre, ne nous touchent point. Déja la cognée est à la racine de l'arbre : mais, au lieu de dignes fruits de pénitence, nous nous faisons un merite auprès de vous de ce qui vous irrite le plus contre nous. Celui de vos Ministres que je réfute, se demande avec complaisance, Quand est-ce que les Evêques ont parlé avec plus de force, avec plus de fermeté, avec plus de zele, avec plus de concert, que depuis la Bulle *Unigenitus* ? Il appelle heresie, les verités saintes qu'anathématise ce funeste Decret. Et c'est cette heresie qu'il donne pour objet au zéle de vos Pasteurs. „ A quels soins, dit-il, a quels travaux n'a-t-elle „ pas engagé la sollicitude pastorale ? Elle ne nous permet pas de „ goûter un moment de repos ; elle nous reveille incessamment, „ & nous avertit à toute heure que nous sommes chargés par le „ souverain Maître, d'instruire, d'édifier, d'arracher & de planter. „ Seigneur, on arrache le froment, on cultive l'ivraie ; & on veut être récompensé, comme si on avoit detruit l'ivraie sans faire tort au froment ! Nous abusons depuis longtems, ô mon Dieu, du pouvoir que vous nous avez donné. Venez, jugez-vous-même vôtre troupeau. Les béliers heurtent de l'épaule, ils choquent de leurs cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce qu'ils les ayent dispersées & chassées dehors. Sauvez vôtre troupeau. Qu'il ne soit plus exposé en proie. Jugez entre les brebis & les brébis. Suscitez sur elles le Pasteur unique pour les paître. Soyez leur

Inst. Past. P. 4.

Ezéchiel XXXIV.

Dieu. Que vôtre ſerviteur David ſoit au milieu d'elles comme leur Prince. Faites avec elles une alliance de paix. Exterminez de la terre les bêtes les plus cruelles. Arrachez vos brebis des mains de ceux qui les dominent avec empire. Alors elles ſçauront que vous êtes avec elles, vous qui êtes leur Seigneur & leur Dieu; & qu'elles ſont vôtre peuple, elles qui ſont la maiſon d'Iſraël. *Amen, Amen.* Donné à Montpellier en nôtre Palais Epiſcopal le 21. Avril 1734.

Signé † CH. JOACH. Ev. de Motpellier.

Par Monſeigneur
CROZ Secret.

OBSERVATION

Sur la Lettre Paſtorale de M. l'Archevêque d'Embrun, donnée à Grenoble le 10. *Mai* 1733.

LA premiere Lettre Paſtorale de M. d'Embrun contre nôtre Inſtruction, étoit comme l'œuf qui devoit germer & enfanter la ſeconde. Tout le venin que celle-ci contient, y étoit enfermé. Nous n'en releverons qu'un ſeul en droit, qui ſervira en paſſant à montrer la ſincerité & la bonne foi du Préſident du Concile d'Embrun. Il lui a plu de nous mettre dans la bouche des paroles qui ne furent jamais dans notre Inſtruction. Nous avions dit, en parlant des Evêques acceptans : „ Si nous avons „ la douleur de voir dans les premieres places quelques Paſteurs „ tellement déclarès pour les faux dogmes de la Bulle, qu'ils ne „ permettent pas qu'on enſeigne ſous leurs yeux la doctrine du „ ſalut; d'autres en plus grand nombre, *au moins* en France, ne re- „ çoivent que le nom de la Bulle, & prêchent des verités contrai- „ res aux faux dogmes autoriſés dans ce Decret. „ M. d'Embrun, au lieu de lire *au moins en France*, a lû *ennemis de la France*, & N. IV.

p. 6. en a pris occasion de s'élever contre nous. „ Ne nous étonnons „ plus, dit-il, M. F. si la fureur emporte l'apologiste des préten- „ dus miracles, jusqu'à qualifier d'ennemis de la Patrie quiconque „ reçoit jusqu'au seul nom de la Bulle ; *d'autres*, dit-il, parlant „ des Evêques, *en plus grand nombre, ennemis de la France*, ne re- „ çoivent que le nom de la Bulle. A quel titre donne-t-il à ses „ adversaires un nom si odieux ? O comble d'aveuglement ! Au „ titre même qui caractérise leur fidelité & sa revolte. La Cons- „ titution est depuis longtems Loi de l'Etat, ainsi que de l'Egli- „ se. Quel est le sujet rebelle ? Quel est le sujet soumis ? La Loi „ parle, elle decide ; & sa decision imprime sur le front de celui qui „ nous accuse, le caractere d'homme infidéle à l'Eglise, infidéle „ à son Souverain. Si les Evêques soumis à cette Loi, avoient „ usé du déguisement que M. de Montpellier leur reproche in- „ justement, s'ils ne recevoient que le nom seul de la Bulle, & „ non le fond, ils mériteroient de partager avec lui la qualité „ *d'ennemis de la France*. Mais les Actes autentiques de leur ac- „ ceptation, leur conduite constante, réclament & réclameront „ à jamais contre une accusation si déplacée ; ils ont tous adhéré à „ la censure du Livre & des Propositions ; ils ont tous reconnu „ la doctrine de l'Eglise dans cette Bulle. Est-ce là n'en recevoir „ que le nom ? „

La bévue est des plus grossieres ; mais ce qu'on ne sçauroit excuser dans M. d'Embrun, c'est qu'ayant cité nôtre texte correctement dans son second Ecrit, il n'a pas cru devoir faire remarquer la méprise où il étoit tombé dans le premier. Nous laissons au Lecteur à donner à ce procédé le nom qui lui est dû.

Signé † CH. JOACH. Ev. de Montpellier.